



Le journal des Marchés Publics Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie
PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL

ARMP
Agence de Régulation
des Marchés Publics

AGENCE DE REGULATION DES MARCHÉS PUBLICS
PUBLIC CONTRACTS REGULATORY AGENCY

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland
PRESIDENCY OF THE REPUBLIC

SECRETARIAT GENERAL

CERTIFICAT DE NON-EXCLUSION DES MARCHÉS PUBLICS
CERTIFICATE OF NON-EXCLUSION FROM PUBLIC CONTRACTS

010703

I- Informations sur l'Appel d'Offres (AO) / Information on Tender
N° de l'AO / Tender No. : B18/DC/CIPM/ARMP du 09/07/2016
MO ou MOD / CA or DCA : ARMP
Objet / Subject : RELOOKAGE DE LA PLATEFORME DU SITE WEB

II- Quittance / Receipt
N° / No. : 16092369
Date et lieu : 09/06/2016
Date and place

Je soussigné, le Directeur Général de l'Agence de Régulation des Marchés Publics, certifie que la base des informations disponibles à l'ARMP ce jour :
I, the undersigned Genral Manager of the Public Contracts Agency based on the informations available at the PCRA on this day, hereby certify that:

L'Entreprise GRAPHIQUE DESIGN S.A
The Company

Adresse, Téléphone et Fax NORD BP:845
Adress, Phone and Fax

N° Contribuable P587912365478T N° Registre de Commerce RCSGG4125
Taxation Reference No. Commercial Registration No.

Ne figure pas sur la liste des entreprises exclus des marchés publics / Does not figure on list of Companies excluded from the public Contracts

Fait à Maroua, le 09/06/2016
Done at

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL
THE GENERAL MANAGER

010703014654801135611

B.P : 6604 Yaoundé Adresse de vérification: www.pridesoft.arp.cm/cne SMS: 695539718 Site web: www.arp.cm

**Le CNE
ELECTRONIQUE**
est désormais disponible !
(e-CNE)

Accès Facile
Sécurisé

DANS CE NUMERO :

- Formulaire de demande de CNE
- Formulaire d'abonnement au Journal

SOCIAL

01

GOVERNANCE PUBLIQUE

01

RURAL

02

ECONOMIE

01

INFRASTRUCTURE

02

ADMINISTRATION

15

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun
Fax : 222 206 043 / 222 203 326
Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail : infos@arp.cm
Internet : www.arp.cm

N° 1160

6 Octobre 2016

6 October 2016

17H18/5:18 PM

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :

N° Carte Contribuable(*) :

N ° Registre de Commerce(*) :

Statut Juridique(*) : ETS SARL SA

Type Entreprise(*) : TPE PE PME PMI GE

Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :

Adresse(**) : B.P. :

Tél.(*) : Fax :

E-mail(*) :

Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO AOIR AONO AONR BC DC DP AMI/ASMI GG

Exercice(*) :

Référence(*) :

Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :

Objet(*) :

.....

Montant(en chiffres)(*) :

Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : Express Union CC EC-SA BICEC
(N° Compte ARMP) (N° 91190008943026) (N° 100-017265-314-30) (N° 97568660005/16)

Banque Atlantique SCB-CAMEROUN Paierie Générale
(N° 9510173000510) (N° 9000019311691)

N° Reçu Versement/Virement(*) :

Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : Oui Non | Copie Carte Contribuable : Oui Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*) : Oui Non | Copie Registre de Commerce : Oui Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.
(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1	Reference	009/AONO/MINADER/PALAF2C/CIPM-FODECC/2016 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°009/AONO/MINADER/PALAF2C/CIPM-FODECC/2016 DU 03 OCTOBRE 2016 RELATIF A LA FOURNITURE DES KITS DE MAINTENANCE MECANIQUE DES VERGERS DE CAFEIER ROBUSTA DANS LES REGIONS DU LITTORAL ET DE L'EST AU PROJET D'APPUI A LA LUTTE ANTIFONGIQUE DANS LES FILIERES CACAO ET CAFE (PALAF2C) EN UN LOT UNIQUE.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	03-11-2016

2	Reference	20/AONO/CIPM/CAD5/2016 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 20 /AONO/CIPM/CAD5/2016 DU 03 OCTOBRE 2106 POUR L'ACQUISITION D'UNE NIVELEUSE AU PROFIT DE LA MAIRIE DE DOUALA V
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	02-11-2016

3	Reference	N ° 20 / ONIT / CIPM / CAD5/ 2016 Lire
	Titre/objet	OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER IN URGENT PROCEDURE N ° 20 / ONIT / CIPM / CAD5/ 2016 OF 03 OCTOBER 2016FOR THE ACQUISITION OF A NIVELEUSE AT THE COUNCIL OF DOUALA 5
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	06-10-2016

4	Reference	03/AONO/MIRAP/CIPM/2016 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03/AONO/MIRAP/CIPM/2016 DU 03/10/2016 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MAGASIN TÉMOIN DE VENTE EN PROCÉDURE D'URGENCE DANS LA RÉGION DE L'EXTRÊME NORD A MAROUA POUR LE COMPTE DE LA MISSION DE RÉGULATION DES APPROVISIONNEMENTS DES PRODUITS DE GRANDE CONSOMMATION (MIRAP)FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT, EXERCICE 2016 DE LA MIRAP,PARAGRAPHE 220303
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	27-10-2016

5	Reference	02/AONO/MIRAP/CIPM/2016 DU 03/10/2016 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 02/AONO/MIRAP/CIPM/2016 DU 03/10/2016POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE DE MAGASINS TEMOINS DE VENTE EN PROCEDURE D'URGENCE DANS LA REGION DU CENTRE A YAOUNDE POUR LE COMPTE DE LA MISSION DE REGULATION DES APPROVISIONNEMENTS DES PRODUITS DE GRANDE CONSOMMATION (MIRAP)FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT, EXERCICE 2016 DE LA MIRAP, PARAGRAPHE 220300
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	26-10-2016

RESUME DES CONSULTATIONS

- 6**
- Reference** [003/DC/UYII/IRIC/CIPM/2016](#) [Lire](#)
- Titre/objet** AVIS DE CONSULTATION N° 003/DC/UYII/IRIC/CIPM/2016 DU 30 SEPTEMBRE 2016 RELATIF À L'AMÉLIORATION QUALITATIVE ET QUANTITATIVE DU FONDS DOCUMENTAIRE DE LA BIBLIOTHÈQUE DE L'IRIC
- Nature de prestation** Services et Prestations Intellectuelles
- Date de cloture** 20-10-2016
- 7**
- Reference** [001/ASMI/MINCOMMERCE-PA3C/CIPM-FODECC/2016](#) [Lire](#)
- Titre/objet** AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N° 001/ASMI/MINCOMMERCE-PA3C/CIPM-FODECC/2016 DU 27 SEPTEMBRE 2016 POUR LA SELECTION DES BUREAUX D'ETUDES EN VUE DE LA MAITRISE D'OEUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES CLOTURES ET DES LATRINES A FOSSES VENTILEES SUR CERTAINS SITES DE MAGASINS DU PROJET ASSAINISSEMENT DE LA COMMERCIALISATION INTERNE DU CACAO ET DU CAFE (PA3C) MAITRE D'OUVRAGE : MINISTRE DU COMMERCEFINANCEMENT : BUDGET FODECC - EXERCICE 2016IMPUTATION : 220 302 214
- Nature de prestation** Approvisionnements Généraux
- Date de cloture** 18-10-2016
- 8**
- Reference** [006/ASMI/FEICOM/DG](#) [Lire](#)
- Titre/objet** SOLICITATION NOTICE FOR THE EXPRESSION OF INTEREST NO 006/ASMI/FEICOM/DG OF 14 SEPT 2016 ON THE PRE-QUALIFICATION OF ENGINEERING AND DESIGN CONSULTANCIES, TECHNICAL RESEARCH OFFICES AND/OR GROUPING OF ENGINEERING FIRMS FOR THE SUPERVISION OF THE CONSTRUCTION WORKS OF A WATER SUPPLY NETWORK OF WAZA TOWN
- Nature de prestation** Services et Prestations Intellectuelles
- Date de cloture** 14-10-2016
- 9**
- Reference** [007/ASMI/FEICOM/DG/2016](#) [Lire](#)
- Titre/objet** SOLICITATION NOTICE FOR THE EXPRESSION OF INTEREST N°007 /ASMI/FEICOM/DG/2016 OF 04 OCT 2016 FOR THE PRE-QUALIFICATION OF ARCHITECS' OFFICES, ENGINEERING FIRMS AND/OR GROUPING OF ENGINEERING FIRMS FOR THE FULL SUPERVISION OF THE CONSTRUCTION WORKS OF THE INTER-COUNCIL CIVIL ENGINEERING AND WATER EQUIPMENT POOL.
- Nature de prestation** Services et Prestations Intellectuelles
- Date de cloture** 04-11-2016
- 10**
- Reference** [007 /ASMIIFEICOM/DGI2016](#) [Lire](#)
- Titre/objet** AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N°007/ASMIIFEICOM/DGI2016 DU 04 OCT 2016 POUR LA PRÉ-QUALIFICATION DES CABINETS D'ARCHITECTURES, BUREAUX D'ETUDES ET FOU GROUPEMENT DE CABINETS I BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES ET D'INGÉNIERIE, DANS LE CADRE DE LA MAÎTRISE D'OEUVRE COMPLÈTE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES PARCS INTERCOMMUNAUX D'ENGINS DE GÉNIE CIVIL ET D'HYDRAULIQUE
- Nature de prestation** Services et Prestations Intellectuelles
- Date de cloture** 04-11-2016



RESUME DES CONSULTATIONS

11

Reference [006/ASMI/FEICOM/DG](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERÊT N° 006/ASMI/FEICOM/DG DU 14 SEPT 2016 PORTANT PRE-QUALIFICATION DE BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES, DE CABINETS D'ETUDES TECHNIQUES ET/OU DE GROUPEMENTS DE BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES POUR LA MAITRISE D'OEUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU RESEAU D'ADDUCTION D'EAU POTABLE DE LA VILLE DE WAZA

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 14-10-2016

12

Reference [014/ANMI/PAD/DG/2016](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 014/ANMI/PAD/DG/2016 POUR L'ACCOMPAGNEMENT DU PORT AUTONOME DE DOUALA DANS LA MIGRATION DE SON SYSTEME DE MANAGEMENT DE LA QUALITE DE LA VERSION 2008 A LA VERSION 2015 DE LA NORME ISO 9001 FINANCEMENT : BUDGET PAD-EXERCICE 2016

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 11-11-2016

13

Reference [011/AMI/MINADER/SAPEP/CN/CPM](#) [Lire](#)

Titre/objet N°011/AMI/MINADER/SAPEP/CN/CPM APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET D'ETUDES EN VUE D'AUDITER LES COMPTES DU PROGRAMME D'AMELIORATION DE LA PRODUCTIVITE AGRICOLE DES PETITS EXPLOITANTS EN AFRIQUE SUB-SAHARIENNE (CAMEROUN) PROGRAMME D'AMELIORATION DE LA PRODUCTIVITE AGRICOLE DES PETITS EXPLOITANTS EN AFRIQUE SUB-SAHARIENNE (APAPE/SAPEP-CAMEROUN) SECTEUR : SÉCURITÉ ALIMENTAIRE SERVICES DE CONSULTANT MODE DE FINANCEMENT : PRÊT BIDN° DU FINANCEMENT : 2-CM0067

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 10-11-2016

14

Reference [008 /C/LANAVET/CIPM/2016](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°008 /C/LANAVET/CIPM/2016 PORTANT PUBLICATION D'ATTRIBUTION DE LETTRE-COMMANDE SUITE À L'APPEL D'OFFRES N° 006/AONO/LANAVET/CIPM/2016 DU AOÛT 2016 POUR L'ACQUISITION D'UN PICK-UP ET D'UN CAMION BENNELOT 1 : UN PICK-UP 4X4 DOUBLE CABINE

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

15

Reference [D13-441/C/MINSANTE/CAB/CNLS/2016](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° D13-441/C/MINSANTE/CAB/CNLS/2016 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N°D13-356/DC/MINSANTE/CNLS/CSPM-CNLS/2016 DU 21 JUILLET 2016 RELATIVE À L'ACQUISITION DU MATÉRIEL INFORMATIQUE ET BUREAUTIQUE POUR LE COMITÉ NATIONAL DE LUTTE CONTRE LE SIDA (CNLS).

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

16

Reference [19/16/AONO/CIPM/DG/CNPS](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°80/16/DG/CNPS DU 04 OCTOBRE 2016 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 19/16/AONO/CIPM/DG/CNPS DU 31 AOÛT 2016 RELATIF AUX TRAVAUX DE SÉCURISATION DU SITE DE L'INCINÉRATEUR DU CENTRE HOSPITALIER D'ESSOS (CHE) À YAOUNDÉ, EN PROCÉDURE D'URGENCE

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

17

Reference [D13-440/C/MINSANTE/CAB/CNLS/2016](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° D13-440/C/MINSANTE/CAB/CNLS/2016 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N°D13-358/DC/MINSANTE/CNLS/CSPM-CNLS/2016 DU 21 JUILLET 2016 RELATIVE L'ACQUISITION DU MATÉRIEL DE LA CHAÎNE DE FROID POUR RENDRE FONCTIONNEL LES POOLS DE PRÉLÈVEMENT DES ÉCHANTILLONS DE PLASMA CONGELÉS DE LA CHARGE VIRALE.

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

18

Reference [COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°79/A0NR/CUD/CIPM/2016 DU 31 AOÛT 2016 POUR LES TRAVAUX SOMMAIRES D'AMENAGEMENT DES ESPACES D'EMBARQUEMENT FINANCEMENT : BUDGET CUD — EXERCICE 2016

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

19

Reference [COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°79/A0NR/CUD/CIPM/2016 DU 31 AOÛT 2016 POUR LES TRAVAUX SOMMAIRES D'AMENAGEMENT DES ESPACES D'EMBARQUEMENT FINANCEMENT : BUDGET CUD — EXERCICE 2016

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

20

Reference [79/16/DG/CNPS](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°79/16/DG/CNPS DU 04 OCTOBRE 2016 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 14/16/AONO/CIPM/DG/CNPS DU 05 AOÛT 2016 POUR LA RÉFECTION GÉNÉRALE DES PEINTURES DE CERTAINS BÂTIMENTS ABRITANT LES SERVICES DE LA CAISSE NATIONALE DE PRÉVOYANCE SOCIALE EN QUATRE (04) LOTS INDÉPENDANTS, EN PROCÉDURE D'URGENCE

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

21

Reference [COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL RESTREINT N°78/A0NR/CUD/CIPM/2016 DU 31 AOÛT 2016 POUR LES TRAVAUX DE PARACHEVEMENT DE LA STABILISATION DE L'ÉBOULEMENT DE L'UNIVERSITE DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET CUD — EXERCICE 2016

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

22

Reference [009 /C/LANAVET/CIPM/2016](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°009 /C/LANAVET/CIPM/2016 PORTANT PUBLICATION D'ATTRIBUTION DE LETTRE-COMMANDE SUITE À L'APPEL D'OFFRES N° 006/AONO/LANAVET/CIPM/2016 DU AOÛT 2016 POUR L'ACQUISITION D'UN PICK-UP ET D'UN CAMION BENNELOT 2 : CAMION BENNE

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

23

Reference [010 /C/LANAVET/CIPM/2016](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°010 /C/LANAVET/CIPM/2016 PORTANT PUBLICATION D'ATTRIBUTION DE LETTRE-COMMANDE SUITE À L'APPEL D'OFFRES N°007/DC/LANAVET/CIPM/2016 DU 9 AOÛT 2016 EN VUE DE LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DE GROUPES FROID ET DE PORTES ISOTHERMES AU LANAVET

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

24

Reference [COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°021/DC/CUD/CIPM/2016 DU 06 SEPTEMBRE 2016 POUR L'ACHAT DE MATERIEL INFORMATIQUE A LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET CUD - EXERCICE 2016

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

25

Reference [1289/16/DG/CNPS](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N° 1289/16/DG/CNPS DU 04 OCTOBRE 2016 PORTANT ATTRIBUTION DES MARCHÉS ISSUS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 14/16/AONO/ CIPM/DG/CNPS DU 05 AOÛT 2016 POUR LA RÉFECTION GÉNÉRALE DES PEINTURES DE CERTAINS BÂTIMENTS ABRITANT LES SERVICES DE LA CAISSE NATIONALE DE PRÉVOYANCE SOCIALE EN QUATRE (04) LOTS INDÉPENDANTS, EN PROCÉDURE D'URGENCE

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

26

Reference [000261/LABO/DG/DGA/DAAF/DRHLAJ/SMM](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°000261/LABO/DG/DGA/DAAF/DRHLAJ/SMM DU 13/08/2016 LA PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°0005/AONO/LABOGENIE/DG/CIPM/2016 DU 14/06/2016 POUR L'ACQUISITION LE LABORATOIRE DE MÉTROLOGIE AU LABORATOIRE NATIONAL DE GÉNIE CIVIL (LABOG)

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

27

Reference [54/D/CUD/SG/DIVMAP/2015](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°54/D/CUD/SG/DIVMAP/2015 PORTANT ATTRIBUTION E L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT. N°39/AONO/CUDICIPM/2015 DU 25 JUIN 2015 POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUE POUR LA DEPPID A LA CUD

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

28

Reference [004/PALC-EMM-CSI-NGOMBO/D/16/CK/SG/CIPM](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°004/PALC-EMM-CSI-NGOMBO/D/16/CK/SG/CIPM DU 03 OCTOBRE 2016 PORTANT ATTRIBUTION DE LETTRE-COMMANDE

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

29

Reference [007/C/COB/ CIPM/ 2016](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°007/C/COB/ CIPM/ 2016 DU 28 SEPT 2016 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE N°001/DC/COB/CIPM/2016 DU TER SEPTEMBRE 2016 POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL DIDACTIQUE OU PAQUET MINIMUM A LA COMMUNE D'OBALA

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

30

Reference [000196/ANOR/DG/DAF/SDBM](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°000196/ANOR/DG/DAF/SDBM PORTANT RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/CPM-ANOR/2016 05 JUILLET 2016 POUR LA CONSTRUCTION D'UN LABORATOIRE NATIONAL DE REFERENCE EN METRIOLOGIE PHASE 3 : TRAVAUX DE FINITIONS-VOLET GENIE CIVIL.

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

31

Reference [007/C/LANAVET/CIPM/2016](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°007/C/LANAVET/CIPM/2016 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE LA DEMANDE DE CONSULTATION N° 005/DC/L_ANAVET/CIPM/2016 DU 28 JUILLET 2016 EN VUE DE L'ACQUISITION DE MILIEUX DE CULTURE ET DE PRODUITS CHIMIQUES.

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

32

Reference [01](#) [Lire](#)

Titre/objet DEMANDE DE COTATION N° 23/DC/CUD/CIPM/2016 DU 14 SEPTEMBRE 2016 RELATIF A L'ACQUISITION DE NOUVEAUX PLANTS POUR LA PEPINIERE MUNICIPALE DE BONAMOUSSADI ADDITIF N° 01

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A



MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°009/AONO/MINADER/PALAF2C/CIPM-FODECC/2016 DU 03 OCTOBRE 2016 RELATIF A LA FOURNITURE
DES KITS DE MAINTENANCE MECANIQUE DES VERGERS DE CAFEIER ROBUSTA DANS LES REGIONS
DU LITTORAL ET DE L'EST AU PROJET D'APPUI A LA LUTTE ANTIFONGIQUE DANS LES FILIERES
CACAO ET CAFE (PALAF2C) EN UN LOT UNIQUE.**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , BUDGET FODECC, EXERCICE 2016
IMPUTATION
22 01 03 442

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural lance, en procédure d'urgence, un Appel d'Offres relatif à la fourniture des kits de maintenance mécanique des vergers de caféier robusta dans les Régions du Littoral et de l'Est au Projet d'Appui à la Lutte Antifongique dans les Filières Cacao et Café (PALAF2C) en un lot unique.

2. Consistance des prestations

1- Consistance de la fourniture

Les prestations objet du présent marché comprennent la fourniture de 615 kits de maintenance mécanique à livrer au magasin MINADER à Nkongsamba ;

2- Composition d'un kit de maintenance mécanique

Un kit comprend :

- 01 sécateur à une main ;
- 01 sécateur à deux mains ;
- 01 scie élagueuse.

3. Cout Prévisionnel

L'enveloppe prévisionnelle est de **40 000 000 (quarante millions) de francs CFA TTC.**

4. Participation et origine

La participation au présent Marché est ouverte aux entreprises de droit Camerounais ayant une expérience avérée dans le domaine du matériel agricole.

5. Financement

Les fournitures objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le Budget FODECC, exercice 2016, imputation : « 22 01 03 442 ».

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, au Secrétariat de Monsieur l'Administrateur du FODECC, sis au Boulevard Jean Paul II, quartier Bastos, téléphone : 22 21 88 23, dès publication du présent Avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier peut être obtenu au Secrétariat de Monsieur l'Administrateur du FODECC, sis au quartier Bastos, dès publication du présent Avis, sur présentation d'un reçu de versement de la somme non remboursable de soixante mille (60 000) francs CFA au compte spécial CAS-ARMP ouvert à la BICEC.

8. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais et présentées en sept (7) exemplaires dont un (01) original et six (6) copies, devront parvenir sous pli fermé au secrétariat l'administrateur du FODECC au plus tard **le 03 Novembre 2016 à 15 heures**, heure locale et devra porter la mention :

*« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°009/AONO/MINADER/PALAF2C/CIPM-FODECC/2016 DU 03 OCTOBRE 2016 RELATIF A LA FOURNITURE
DES KITS DE MAINTENANCE MECANIQUE DES VERGERS DE CAFEIER ROBUSTA DANS LES REGIONS DU
LITTORAL ET DE L'EST AU PROJET D'APPUI A LA LUTTE ANTIFONGIQUE DANS LES FILIERES CACAO ET
CAFE (PALAF2C) EN UN LOT UNIQUE. »
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »*

9. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu est de **soixante (60) jours**.
La livraison aura lieu à Nkongsamba, magasin MINADER.

10. Recevabilité des Offres

Les offres sont valables pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres. Elles doivent être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de 800 000 (huit cent mille) francs CFA TTC :

Cette caution devra être délivrée par un établissement de crédits ou un organisme financier de premier ordre agréé par le Ministre en Charge des Finances (cf. pièce N°08 du DAO).

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs ou une autorité administrative conformément au listing prévu au Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois mois.

Toute offre non-conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. L'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement de crédits ou un organisme financier de premier ordre agréé par le Ministre en Charge des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis aura lieu **le 03 Novembre 2016 à 16 heures** dans la salle des conférences de la CIPM-FODECC, sis à Nyom II, immeuble « sang de l'agneau », par la Commission Interne de Passation des Marchés du FODECC en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier. L'ouverture des offres se fera en un temps dans l'ordre suivant : pièces administratives ; Offre technique ; Offre Financière

12. Critères d'évaluation

1- Critères éliminatoires

- a) absence d'une pièce du dossier administratif ou non-conformité d'une pièce de ce dossier après 48 heures accordée par la CIPM ;
- b) pièces falsifiées ou fausse déclaration ;
- c) Absence d'un élément du kit de maintenance dans l'Offre Technique ;
- d) Absence de prospectus couleur ou d'une fiche technique de chacun des éléments composant le kit ;
- e) non-satisfaction d'au moins 4/5 des critères essentiels ;
- f) non-respect d'une des caractéristiques techniques majeures :

- Caractéristiques techniques majeures

Sécateur à une main

- poignées ergonomiques avec recouvrement en matériel antidérapant ;
- lame en acier revêtus d'un chromage ;

Sécateur à deux mains

- Manches en aluminium ;
- poignées avec recouvrement en matériel antidérapant ;
- lame en acier revêtus d'un chromage ;

Scie élagueuse

- Poignée en bois de la scie présentera une forme courbe dite « revolver »
- Poids de la scie entre 400 et 600 grammes

2- Critères essentiels

L'évaluation sera faite suivant le système binaire (oui/non).

1. Présentation de l'offre ;
2. Expérience et référence du soumissionnaire ;
3. Délai de livraison ;
4. Preuve d'acceptation des conditions du marché ;
5. Satisfaction d'au moins 80% des caractéristiques techniques mineures.

13. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins disante.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables au siège du Projet d'Appui à la Lutte Antifongique dans les Filières Cacao et Café (PALAF2C) sis à Nlongkak face OAPI ou au téléphone : 222 20 45 92/674 64 38 38/699 88 45 49.

YAOUNDE le 3 Octobre 2016

Le MINISTRE

EYEBE AYISSI Henri

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 5E (KOTO)

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 20
/A0NO/CIPM/CAD5/2016 DU 03 OCTOBRE 2106 POUR L'ACQUISITION D'UNE NIVELEUSE AU PROFIT DE
LA MAIRIE DE DOUALA V**

FINANCEMENT
 BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
 222 100

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des projets du Budget 2016 le Maire de la Commune de Douala 5, autorité contractante, lance pour le compte de la Commune, un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert e procédure d'urgence pour l'acquisition d'une niveleuse.

2. Consistance des prestations

consistance de la prestation La prestation comprend

Lot	Désignation
Lot	Une niveleuse

Caractéristiques techniques majeure

DESIGNATION

DESCRIPTION

Moteur	CTAA 8,3 /6CTA8,3	
Puissance	153-160 Kw	
Force de traction	87 kN	
Traction	4x4	
Dimension (mm)	8975x 2625x3470	
Chari e opérationnelle	16,5 T	
Vitesses	06 vitesses avant et 03 vitesses arrière	
Longueur lame	4270 mm	
Hauteur lame	610 mm	
Accessoires	Avec pelle frontale et ripper arrière	
Rotation mécanique de la lame		position verticale
Cabine chauffeur	Couvert et vitrée	

Nombre de roues motrice	04
-------------------------	----

Nombre de roues directrices	02
Dimension des pneumatiques	17.5*25

3. Cout Prévisionnel

Le cout prévisionnel de la prestation à l'issue des études préalables est de:

lot Montant en Fcfa

Lot 245 000 000(Deux cent quarante-cinq millions)

4. Allotissement

La prestation objet du présent appel d'offres est constituée en un lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'offres est réservée aux sociétés et concessionnaires de droit camerounais et ayant une expertise avérée dans le domaine de la vente engins de BTP, en règle avec la réglementation en vigueur et possédant les capacités administratives, techniques et financières requises pour la réalisation de la prestation objet du présent appel d'offres.

La participation des entreprises en groupement ou en sous-traitance est admise conformément à la réglementation en vigueur.

6. Financement

Les prestations objets du présent appel d'offres seront financées par le Budget de la Commune de Douala 5, au titre de l'exercice 2016 sur la ligne budgétaire N° 222 100

7. Consultation du Dossier

Les dossiers peuvent être consultés dès publication du présent avis, aux heures ouvrables auprès du Secrétariat Général de la Mairie de Douala 5 sis au siège à Bonamoussadi ; BP : 10171 Douala Téléphone :698 65 38 53 /677 65 06 53

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu dès publication du présent avis aux heures ouvrables auprès du Secrétariat Général de la Mairie de Douala 5 sis au siège à Bonamoussadi BP : 10171 Téléphone : 698 65 38 53 / 677 65 06 53, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de : **200 000(deux cent mille) FCFA**, payable à la Recette Municipale de la Mairie de Douala 5ème

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et 06 (six) copies marquées comme tels, devra parvenir *au* Secrétariat Général de la Mairie de Douala 5 sis au troisième étage de l'immeuble siège sous pli fermé au plus tard le 2 NOV **2016 à 12 Heures précises** et devra porter la mention :

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation de la prestation objet du présent appel d'offres est de **60(soixante jours) à partir de la date de notification de l'ordre de service.**

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO d'un montant de :

Lot	Caution en FCFA
	4 900 000(quatre millions neuf cent mille)

Valable pendant 30 jours au-delà de la date originale de validité de l'offre.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou par une autorité administrative compétente, conformément aux prescriptions du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois(03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres .

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en original ou en copies certifiées conformes trois(03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres .

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de pièces requises entraîne le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières se fera en **(01)**

un temps le 02 Novembre 2016 à 13 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la Commune d'Arrondissement de la Mairie de Douala 5 dans la salle de réunion du 5

Tout complément ou supplément sollicités par la commission ou la sous-commission dans le cadre de l'ouverture ou de l'évaluation des offres sera communiqué par écrit aux candidats concernés.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera au triple plan Administratif, Technique et Financier selon des critères éliminatoires, et selon les critères

13.1— critères éliminatoires :

- Absence d'une pièce administrative;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Dossier technique incomplet ou non-conforme aux spécifications du DAO;
- Le non-respect de l'un des caractéristiques majeures

13.2 — critères essentiels :

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- Présentation de t'offre
- Le chiffre d'affaires
- L'accès à une ligne de crédit ou autre ressources financières (capacité financière)
- Les références de l'Entrepreneur
- La disponibilité des pièces de rechange
- La conformité de la fourniture aux spécifications du DAO
- Le service après vente
- La garantie (pour la maintenance)

Le non-respect de six (06) de ces critères entraîne l'élimination de l'offre. Chaque offre est validée après satisfaction au moins de

Article 14 — Méthode de sélection

L'entreprise sera choisie conformément aux procédures décrites dans le présent DAO. 14.1-Qualifications techniques

La qualification technique s'obtiendra après satisfaction de 06 (six) des critères essentiels au moins ci-dessus. Seuls les soumis

14.2 —Evaluation financière

A l'issue de l'évaluation technique, les offres financières des soumissionnaires qui n'ont pas été éliminées à l'évaluation des offr

L'évaluation financière sera basée sur le montant corrigé de l'offre du soumissionnaire. Elle consistera à l'analyse de la cohéren

15. Attribution

Au terme des différentes délibérations, l'attribution se fera au soumissionnaire ayant présenté l'offre conforme Administrativeme

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de 90 (quatre-vingt-dix) jours à compter de la date de d

17. Renseignements Complémentaires

17 — Renseignements complémentaires :

Les renseignements complémentaires sur l'Appel d'Offres peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Secrétariat Gé

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 5E (KOTO)

**OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER IN URGENT PROCEDURE N ° 20 / ONIT / CIPM / CAD5/ 2016
OF 03 OCTOBER 2016 FOR THE ACQUISITION OF A NIVELEUSE AT THE COUNCIL OF DOUALA 5**

FINANCING
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
222100

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Subject of the invitation to tender

As part of the implementation of the Budget of the council, fiscal 2016, the Mayor of the Council of Douala 5, building owner, blanches a listing application for the acquisition of a niveleuse

2. Nature of services

The service to be provided by this contract include the supply of one engine of public works call as niveleuse to Douala v council

3. Estimated cost

The estimated cost of the following prier studies stands a:

lot	Amount in CFA Franc
LOT	245 000 000

4. allotment

The supplies shall be divided into two a unique lot defined as follows:

- 01 (one) niveleuse

5. Participation and origin

The participation in this call for tender is for Cameroonian companies and have proven expertise in the field of providing defined, in order with current regulations and with the administrative capacity, technical and financial requirements.

Participation of enterprises as joint-venture or subcontractors is admissible in accordance with the regulations in force

6. Financing

Objects benefit of this consultation request will be financed by the Budget of the council of Douala 5, under the 2016 exercise, Imputation: 222 100.

7. Consultation of tender file

The files are available on publication of this notice, during business hours from the Général Secretariat Services of the City of Douala 5 located at headquarters in Bonamoussadi; **BP**: 10171 Douala; Phone: 698 65 38 53/677 65 06 53

8. Acquisition of tender file

The tender documents may be obtained from publication of this notice during working hours with the Mayor of Général Secretariat Services of Douala 5 located at headquarters in Bonamoussadi BP: 10171 Phone: 698 65 38 53/677 65 06 53, against presentation of a receipt for payment of a nonrefundable surcharge of: **200 000 CFA. (two hundred thousand CFA francs), payable to the** Municipal Receipt of the Mayor of Douala 5th.

9. Submission of bids

Each offer drafted in English or French in seven (07) copies, one original and six (06) copies labeled as such, must be received by the Mayor of Douala Services Techniques 5 sealed envelope

no later than 02 November 2016 TO 12 O'clock to accurate and should be marked:

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER**IN URGENT PROCEDURE**

N ° 20 / ONIT / CIPM / CAD5 / 2016 OF 03/10/2016 FOR THE

ACQUISITION OF A NIVELEUSE

" To be opened only counting session "

10. Delivery deadline

The maximum execution deadline provided for by the contracting authority shall be sixty (60) days

11. Bid bond

Under risk of being rejected, each bidder must include in his administrative documents, a bid bond issued by first rate-bank approved by the Ministry in charge of finance featuring on the list of document 11 of the tender file:

LOTS	Cautions en FCFA
	4 900 000

and valid for thirty (30) days beyond the original date of the validity of the offers.

12. Admissibility of bids

11.1 subject to being rejected, the administrative documents required must be produced in originals and by the issuing service or administrative authority (senior divisional officer, divisional officer...) in accordance with the special conditions of the invitation to tender.

•

These documents must necessarily be dated less than three months before the date for submission of bids or have been established after the signing date of the listing application.

Any incomplete tender dossier in accordance with the requirements of the request shall be declared inadmissible. Including the absence of the bid bond issued by a first class bank approved by the Ministry of Finance or the non-respect of models of parts of the Bidding Documents, cause the outright rejection of the provides no recourse.

13. Opening of bids

This bids shall be opened in single phase

The opening of administrative documents, technical and financial offers will be 02 Novembre 2016 at 13 O'clock hours by the Commission Public Procurement Internai te the District Municipality of the City of Douala 5 in the hall of the Municipality of the GeneralSecretary;

The tenderers or their duly authorized representative and having perfect knowledge of the case may attend the opening session.

Any incomplete tender dossier in accordance with the requirements of the request shall be declared inadmissible.

The absence or noncompliance of a part of the administrative record will cause the outright rejection of the offer as well as the non respect of models of parts of the tender documents.

14. Evaluation criteria

The evaluation of offers must first be done according to the eliminatory criteria, and then, by the main Qualification conditions as laid via binary system of (Yes/No).

1. Eliminatory criteria

- Lack of administrative document
- The False declaration , forgeted document or falsified documents,
- Non-compliance of administrative documents to the DAO requirement
- Non-compliance to major technical specifications of the supply (te be listed)

2. Essential criteria

The evaluation of technical offers shall be based on the main qualification criteria summarily stated here-in-after with more details in the tender file

1-- Bidder's general references in this field.

2 — Conformity of supply as to technical specification

3 — Financial capacity

4 — After-sale service

5 — Technical proposai

6 — Presentation of bid;

7 — Disponibility of maintenance piecess

8 — guaranty

The non-respect of fast six (06) criteria should cause the elimination of offer. Each criteria should be validated following satisfaction of a minimum of 70% its conditions and 75% of the subconditions

15. Award

At the end of different evaluations award of the contract shall be granted the tender presenting offer in conformity, administratively, technically, and financially qualified as the lowest offer will be retained

16. Validity of bids

Tenderers are bound by their tenders for **90 (ninety) days** from the deadline for the submission of tenders.

17. Complementary information

Further information may be obtained during business hours from the General Secretary or the Technical Department of the Municipality of Douala 5; BP 10171 Douala, Tel: 233 22 70 94 / 699 33 00 59

DOUALA le 3 Octobre 2016

Le MAIRE

EBANDA Gustave

MINISTERE DES MARCHES PUBLICS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03/AONO/MIRAP/CIPM/2016 DU 03/10/2016 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MAGASIN TÉMOIN DE VENTE EN PROCÉDURE D'URGENCE DANS LA RÉGION DE L'EXTRÊME NORD A MAROUA POUR LE COMPTE DE LA MISSION DE RÉGULATION DES APPROVISIONNEMENTS DES PRODUITS DE GRANDE CONSOMMATION (MIRAP) FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT, EXERCICE 2016 DE LA MIRAP, PARAGRAPHE 220303

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A
IMPUTATION
220303

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

A la suite, des résultats encourageants enregistrés de 2012 à 2015 dans l'organisation des marchés témoins périodiques et marchés forains dans les villes de Yaoundé et Douala, avec la participation citoyenne de 809 organisations de producteurs, pour un niveau d'approvisionnement de 61 827 tonnes et un chiffre d'affaires réalisé de plus de 15 milliards F CFA par les différents partenaires de la MIRAP, L'Administrateur de la MIRAP, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de construction d'un magasin témoin de vente en procédure d'urgence dans la région de l'Extrême Nord à MAROUA

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

Travaux préliminaires ;
-Terrassement en grandes masses ;
- Installation amenée et replis ;
- Projet d'exécution des travaux ;
-Implantation des bâtiments
Construction d'un bloc type de 13 comptoirs et 04 bureaux :

- Fondations ;
- Maçonnerie-élévation ;
- Charpente-Couverture ;
- Menuiserie ;
- Electricité ;
- Plomberie ;
- Peinture ;
Construction d'une clôture en matériaux provisoires (bois) et nivellement du site

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux est de **75 000 000 FCFA (soixante quinze millions)**

4. Allotissement

Les prestations sont présentés en un lot unique tel qu'indiqué au paragraphe 1 consacré à l'objet de l'Appel d'Offres

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Petites et Moyennes Entreprises de droit Camerounais

6. Financement

Les travaux objet des différents lots du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement de l'Exercice 2016 de la MIRAP, sur la ligne d'imputation budgétaire 220303. Le coût prévisionnel des travaux est de 75000000 FCFA (soixante quinze millions)

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Cellule Financière de la Mission de Régulation des Approvisionnements des Produits de grande consommation (MIRAP) sise au quartier ELIG ESSONO, porte : 304, BP 12580 Yaoundé, Tél : 222234145-67777775 / fax : 222234146 E-mail : mirap_cm@yahoo.fr ; dès publication du présent avis

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Cellule Financière de la MIRAP sise au quartier ELIG ESSONO à YAOUNDE, porte : 304 dès publication du présent avis, contre présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de 75 000 (soixante quinze mille) Francs CFA, payable au compte N°33598860001-94 (CAS-ARMP) domicilié dans toutes les agences BICEC

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra être déposée à la Cellule Financière de la MIRAP sise au quartier ELIG ESSONO à YAOUNDE, porte 304, contre récépissé, au plus tard le 27 Octobre 2016 à 11 Heures et devra porter la mention :

*AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION
D'UN MAGASIN TEMOIN DE VENTE EN PROCEDURE D'URGENCE DANS LA REGION DU CENTRE A
YAOUNDE*

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux, objet du présent appel d'offres est de deux (02) mois

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de 750 000 FCFA (sept cent cinquante mille) et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 27 Octobre 2016 à 12 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la MIRAP, dans la salle de réunion de la MIRAP Yaoundé.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :



- L'absence d'une pièce administrative;
- La Fausse déclaration ou pièce falsifiée;
- L'absence d'un prix unitaire quantifié dans " l'Offre financière " ;
- La note technique inférieure à 70% des oui.

Sous peine de rejet, la caution de soumission doit être impérativement produite en original, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

1.	Un Tableau comportant le bilan des travaux sur trois dernières années supérieur ou égale au montant prévisionnel du marché ;	oui/non
2.	L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières supérieure ou égale au coût prévisionnel du marché ;	oui/non
3.	Les références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;	oui/non
4.	L'expérience du personnel d'encadrement technique sur le chantier (Personnels du chantier);	oui/non
5.	Le matériel essentiel minimal (Camion benne, Petits outillage de chantier et Véhicule de liaison) ;	oui/non
6.	La proposition technique : (Installation du chantier, organigramme de chantier ; Organisation des équipes, Mesures d'hygiène)	oui/non
7.	Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site	oui/non

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins - disante en incluant le cas échéant les rabais proposés

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Cellule MIRAP porte 304 / BP 12580 Yaoundé, Tél : 222234145-677777755 / fax :222234146
 E-mail : mirap_cm@yahoo.fr ; dès publication du présent avis

YAOUNDE le 3 Octobre 2016

Le ADMINISTRATEUR

BAMZOK Ntol Cyprien

MISSION DE RÉGULATION DES APPROVISIONNEMENTS DES PRODUITS DE GRANDES CONSOMMATION

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 02/AONO/MIRAP/CIPM/2016 DU 03/10/2016 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE DE MAGASINS TEMOINS DE VENTE EN PROCEDURE D'URGENCE DANS LA REGION DU CENTRE A YAOUNDE POUR LE COMPTE DE LA MISSION DE REGULATION DES APPROVISIONNEMENTS DES PRODUITS DE GRANDE CONSOMMATION (MIRAP) FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT, EXERCICE 2016 DE LA MIRAP, PARAGRAPHE 220300

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
220300

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

A la suite, des résultats encourageants enregistrés de 2012 à 2015 dans l'organisation des marchés témoins périodiques et marchés forains dans les villes de Yaoundé et Douala, avec la participation citoyenne de 809 organisations de producteurs, pour un niveau d'approvisionnement de 61 827 tonnes et un chiffre d'affaires réalisé de plus de 15 milliards F CFA par les différents partenaires de la MIRAP,

L'Administrateur de la MIRAP, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de construction d'un complexe de magasins témoins de vente en procédure d'urgence dans la région du Centre à Yaoundé.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Travaux préliminaires ;
- Terrassement en grandes masses ;
- Installation amenée et replis ;
- Projet d'exécution des travaux ;
- Implantation des bâtiments
- Construction d'un bloc type de 17 comptoirs et 04 bureaux :
 - Fondations ;
 - Maçonnerie-élévation ;
 - Charpente-Couverture ;
 - Menuiserie ;
 - Electricité ;
 - Peinture ;
- Construction d'un bloc type de 10comptoirs et 10 réserves :
 - Fondations ;
 - Maçonnerie-élévation ;
 - Charpente-Couverture ;
 - Menuiserie ;
 - Electricité ;
 - Peinture
- Construction d'un bloc administratif/restaurant :
 - Fondations ;
 - Maçonnerie-élévation ;
 - Charpente-Couverture ;
 - Menuiserie ;
 - Electricité ;
 - Peinture ;
- Construction d'un bloc sanitaire :
 - Fondations ;
 - Maçonnerie-élévation ;
 - Charpente-Couverture ;
 - Menuiserie ;
 - Electricité ;
 - Plomberie ;
 - Peinture
- Construction de la clôture ;
- Construction d'une ossature de réserve d'eau et forage ;
- VRD.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux est de 340 000 000 FCFA (trois cent quarante millions)

4. Allotissement

Les prestations sont présentés en un lot unique tel qu'indiqué au paragraphe 1 consacré à l'objet de l'Appel d'Offres

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Petites et Moyennes Entreprises de droit Camerounais.

6. Financement

Les travaux objet des différents lots du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement de l'Exercice 2016 de la MIRAP, sur la ligne d'imputation budgétaire 220300. Le coût prévisionnel des travaux est de 340 000 000 FCFA (trois cent quarante millions)

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Cellule Financière de la Mission de Régulation des Approvisionnements des Produits de grande consommation (MIRAP) sise au quartier ELIG ESSONO, porte : 304, BP 12580 Yaoundé, Tél : 222234145-677777755 / fax : 222234146 E-mail : mirap_cm@yahoo.fr ; dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Cellule Financière de la MIRAP sise au quartier ELIG ESSONO à YAOUNDE, porte : 304 dès publication du présent avis, contre présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de 150 0000 (cent cinquante mille) Francs CFA, payable au compte N°33598860001-94 (CAS-ARMP) domicilié dans toutes les agences BICEC.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra être déposée à la Cellule Financière de la MIRAP sise au quartier ELIG ESSONO à YAOUNDE, porte 304, contre récépissé, au plus tard le 26 Octobre 2016 à 11 Heures et devra porter la mention : AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE DE MAGASINS TEMOINS DE VENTE EN PROCEDURE D'URGENCE DANS LA REGION DU CENTRE A YAOUNDE
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux, objet du présent appel d'offres est de quatre (04) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de 3 400 000 FCFA (trois million quatre cent mille) et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 26 Octobre 2016 à 12 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la MIRAP, dans la salle de réunion de la MIRAP Yaoundé.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

L'absence d'une pièce administrative;

La Fausse déclaration ou pièce falsifiée;

L'absence d'un prix unitaire quantifié dans " l'Offre financière " ;

La note technique inférieure à 70% des oui.

Sous peine de rejet, la caution de soumission doit être impérativement produite en original, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

2. Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

1.	Un Tableau comportant le bilan des travaux sur trois dernières années supérieur ou égale au montant prévisionnel du marché ;	oui/non
2.	L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières supérieure ou égale au coût prévisionnel du marché ;	oui/non
3.	Les références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;	oui/non
4.	L'expérience du personnel d'encadrement technique sur le chantier (Personnels du chantier);	oui/non
5.	Le matériel essentiel minimal (Camion benne, Petits outillage de chantier et Véhicule de liaison) ;	oui/non
6.	La proposition technique : (Installation du chantier, organigramme de chantier ; Organisation des équipes, Mesures d'hygiène)	oui/non
7.	Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site	oui/non

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins - disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Cellule Financière de la MIRAP porte 304 / BP 12580 Yaoundé, Tél : 222234145-677777755 / fax :222234146
E-mail : mirap_cm@yahoo.fr ; dès publication du présent avis.

YAOUNDE le 3 Octobre 2016

Le ADMINISTRATEUR

BAMZOK Ntoi Cyprien

INSTITUT DES RELATIONS INTERNATIONALES DU CAMEROUN

**AVIS DE CONSULTATION N° 003/DC/UYII/IRIC/CIPM/2016 DU 30 SEPTEMBRE 2016 RELATIF À
L'AMÉLIORATION QUALITATIVE ET QUANTITATIVE DU FONDS DOCUMENTAIRE DE LA BIBLIOTHÈQUE
DE L'IRIC**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , BUDGET AUTONOME DE L'IRIC, EXERCICE 2016
IMPUTATION
241-4-1-222300

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget de l'Exercice 2016, le Directeur de l'Institut des Relations Internationales du Cameroun (IRIC) lance pour le compte de ses services une consultation pour l'amélioration qualitative et quantitative du fonds documentaire de la bibliothèque de l'IRIC.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet de la présente demande de cotation s'articulent autour de la fourniture de manuels didactiques sur support physique et dont les détails sont spécifiés dans le cadre du bordereau quantitatif.

3. Cout Prévisionnel

La présente lettre commande S'élève à 25.000.000 (vingt-cinq millions) FCFA.

4. Financement

Les prestations objet du présent Dossier de Consultation sont financées par le Budget Autonome de l'IRIC, Exercice 2016, Imputation : 241-4-1-222300.

La présente lettre commande S'élève à 25.000.000 (vingt-cinq millions) FCFA.

5. Acquisition du Dossier

Le Dossier de Consultation peut être retiré dès publication du présent avis au Secrétariat des Affaires Financières de l'IRIC sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de 25 000 (vingt-cinq mille) francs CFA payable au Compte CAS – ARMP dans une agence BICEC, représentant les frais d'acquisition du DC. Lors du retrait du Dossier de Consultation, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : BP ; FAX ; TELEX ; TEL. ; E-mail.

6. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies respectivement marqués comme tels, devra parvenir sous plis fermé au Secrétariat des Affaires Financières de l'IRIC au plus tard le **20 octobre 2016 à 13 heures**, heure locale et devra porter la mention :

« Avis de consultation N°003 /DC/UYII/IRIC/CIPM/2016 du 30 septembre 2016 relatif à l'amélioration qualitative et quantitative du fonds documentaire de la bibliothèque de l'IRIC

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

7. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu par le Maître d'ouvrage est de trente (30) jours, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer, et le lieu de livraison est le bureau du Comptable Matière de l'IRIC.

8. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de 500 000 (Cinq cent mille) Francs CFA établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans le DC en annexe.

Cette caution entrera en vigueur dès la date limite de soumission et restera valable jusqu'au trentième 30ème jour inclus après le délai de validité des offres.

Sous peine de rejet des offres, les pièces administratives devront être présentées en originaux pour les cas obligatoires et en copies certifiées conformes par les services émetteurs et datant de moins de trois mois pour les autres conformément aux stipulations du Règlement de la Consultation.

9. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps

Le **20 octobre 2016 à 14 heures**, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'IRIC siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

10. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- L'évaluation se fera selon les critères dits éliminatoires :
- Absence de l'une des pièces du dossier administratif ;
- Présence de documents falsifiés ou fausse déclaration ;
- Absence de l'autorisation de l'éditeur
- Note technique inférieure 5/7 de OUI des critères essentiels.

Critères essentiels

Principaux critères de qualification

Les offres des soumissionnaires seront évaluées suivants les critères ci-après :

- Présentation de l'offre (pièces dans l'ordre et intercalaires couleur) ;
- Conformité des fournitures proposées aux spécifications techniques du Document de consultation ;
- Expérience du soumissionnaire dans les prestations similaires ;
- Planning et délai de livraison ;
- Preuves d'acceptation des conditions du marché (Projet de lettre commande et le Descriptif des fournitures (DF) paraphé à chaque page, daté, signé et cacheté à la dernière) ;
- Capacité financière au moins égale à 50% du montant de la soumission.

11. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire qui, ayant satisfait à tous les critères éliminatoires, aura présenté une offre financière évaluée la moins-disante.

12. Durée Validité des Offres

Les soumissions du présent Dossier de Consultation sont valables pour une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

13. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables, au Secrétariat des Affaires Financières de l'IRIC, rez de chaussée de la direction BP 1637 Yaoundé, Tél (237) 22 31 03 05 Fax : 222 31 89 99.

YAOUNDE le 30 Septembre 2016

Le DIRECTEUR

TABI PIERRE EMMANUEL

MINISTERE DU COMMERCE

**AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N°
001/ASMI/MINCOMMERCE-PA3C/CIPM-FODECC/2016 DU 27 SEPTEMBRE 2016 POUR LA SELECTION DES
BUREAUX D'ETUDES EN VUE DE LA MAITRISE D'OEUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES
CLOTURES ET DES LATRINES A FOSSES VENTILEES SUR CERTAINS SITES DE MAGASINS DU PROJET
ASSAINISSEMENT DE LA COMMERCIALISATION INTERNE DU CACAO ET DU CAFE (PA3C) MAITRE
D'OUVRAGE : MINISTRE DU COMMERCE FINANCEMENT : BUDGET FODECC - EXERCICE
2016 IMPUTATION : 220 302 214**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Le Ministre du Commerce lance un Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt pour la sélection des BET ou groupement de BET en vue d'assurer la maîtrise d'œuvre des travaux de construction des clôtures et latrines à fosses ventilées sur certains sites de magasins du Projet Assainissement de la Commercialisation Interne du Cacao et du Café (PA3C).

Ces prestations seront financées par le Budget du FODECC au titre de l'Exercice Budgétaire 2016.

2. Objet

Le présent avis de sollicitation à manifestation d'intérêt vise la pré-qualification des BET devant participer à l'Appel d'Offres Restreint relatif à la maîtrise d'œuvre des travaux de construction des clôtures et latrines à fosses ventilées sur certains sites de magasins du Projet Assainissement de la Commercialisation Interne du Cacao et du Café (PA3C).

3. Consistance des prestations

Globalement, les prestations attendues des BET comprennent :

- la Direction de l'Exécution des Travaux (DET) ;
- l'Ordonnance et le Pilotage des Chantiers (OPC) ;
- l'Assistance aux Opérations de Réceptions (AOR).

De manière spécifique, les BET devront assurer les contrôles technique, environnemental et de sécurité des travaux. Le contrôle géotechnique sera assuré par un laborantin agréé par un laboratoire géotechnique.

4. Remises des offres

Les dossiers de candidature rédigés en français ou en anglais en cinq (05) exemplaires dont un (01) original et quatre (04) copies doivent être remis sous pli fermé et scellé au secrétariat de l'Administrateur du FODECC sis au quartier Bastos, boulevard Jean Paul II, téléphone 222 21 88 23 **le 18 octobre 2016 à 15 heures** précises au plus tard, heures locales avec la mention :

*«AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N°
001/ASMI/MINCOMMERCE/PA3C/CIPM-FODECC/2016 DU 27 septembre 2016 POUR LA MAITRISE D'OEUVRE
DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES CLOTURES ET DES LATRINES A FOSSES VENTILEES SUR
CERTAINS SITES DE MAGASINS DU PROJET ASSAINISSEMENT DE LA COMMERCIALISATION INTERNE DU
CACAO ET DU CAFE (PA3C) POUR LE COMPTE DU FODECC, EXERCICE BUDGETAIRE 2016.
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».*

5. Composition du dossier

Au risque de voir son offre disqualifié, le candidat doit présenter, de la façon la plus claire et détaillée possible les éléments suivants qui doivent être obligatoirement communiqués et feront l'objet de vérification.

1. Volume 1 (PIECES ADMINISTRATIVES)



Le « volume 1 » comprendra les documents administratifs suivants (originaux ou copies certifiées conformes, datées de moins de trois (03) mois et valables pour l'exercice en cours) :

- une lettre de motivation dûment signée précisant que le candidat a l'intention de soumissionner à l'Appel d'Offres National Restreint s'il est présélectionné ;
- l'accord de groupement, le cas échéant ;
- une attestation de non-faillite datant de moins de quatre-vingt-dix (90) jours et délivrée par le Greffe du Tribunal du lieu du siège du candidat ;
- une copie de la carte du contribuable en cours de validité, certifiée par le service émetteur ;
- l'autorisation de vérification des références (cette autorisation dûment signée du Directeur Général ou le mandataire du groupement de procéder à toutes vérifications jugées nécessaires, pour s'assurer de l'exactitude des informations relatives aux références présentées) ;
- l'original de l'attestation de non-exclusion des Marchés Publics délivrée par l'ARMP.

NB: Il est précisé que l'absence ou la non validité de l'une des pièces ci-dessus entraînera la non recevabilité de la candidature.

2. Volume 2 (DOSSIER TECHNIQUE)

Le dossier technique devra comprendre :

a. Les moyens humains :

i. La liste du personnel d'encadrement

Le candidat fournira la liste définissant le personnel accompagnée de:

- un curriculum vitae signé de chaque personnel ;
- une copie certifiée conforme du diplôme de chaque personnel ;
- une attestation de disponibilité ;
- une attestation d'inscription à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil (ONIGC) pour les nationaux, Ingénieurs du Génie Civil, proposées au poste de chef de mission.

NB: La non production de l'une de ces pièces entraînera pour l'expert considéré, la note zéro (0).

A cet effet, le BET devra justifier de sa capacité à pouvoir mobiliser un personnel de maîtrise clé de la mission composé de :

N°	EXPERTS	QUALIFICATION/EXPERIENCE
1	Chef de Mission	<ul style="list-style-type: none"> ● Diplôme : Ingénieur du Génie Civil, niveau BAC+ 3 au moins ; ● Expérience générale : 07 ans au moins ● Nombre d'années comme chef de mission : 5 ans au moins ● Nombre de projets réalisés en tant que chef de mission : 02 au moins ;
2	Technicien de Suivi	Diplôme : Technicien Supérieur du Génie Civil au moins, niveau BAC+ 2 au moins ; Expérience générale : 05 ans au moins Nombre d'années comme Technicien de Suivi dans une mission de contrôle de travaux de construction de bâtiments de : 05 ans au moins
3	un environnementaliste	Diplôme : devra être de niveau Enseignement Supérieur, ayant au moins trois (03) ans d'expérience ; Expérience générale : 05 ans au moins Nombre d'années comme environnementaliste dans une mission de contrôle de travaux de construction de bâtiments de : 03 ans au moins

ii. L'organigramme complet du BET

NB : Le personnel proposé ne sera considéré dans l'évaluation que si les pièces justificatives requises datant de moins de trois mois et se rapportant audit personnel sont fournies et dûment signées.

b. Les références du BET

La copie de l'extrait du contrat comportant les 1ère, 2ème, 3ème et 4ème pages, ainsi que les pages des détails estimatifs et celles de signatures. Ces documents devront être clairs et lisibles;

- le nom du Maître d'Ouvrage ;
- le lieu d'exécution du projet ;
- le certificat de Bonne Fin délivré par le Maître d'Ouvrage ou par ses services. Le procès-verbal de recette technique des prestations et l'attestation de bonne fin délivrée par le maître d'ouvrage ou ses services.

c. Les moyens logistiques techniques et matériels

Le candidat doit fournir :

i. Liste des moyens logistiques, techniques et matériels

Le postulant devra justifier de la propriété des moyens logistiques, techniques et matériels en sa possession nécessaires à la réalisation des prestations. A cet effet, il produira une liste de matériels ci-après :

1) Moyens logistiques avec justificatifs de propriété (photocopies certifiées par les autorités compétentes, des cartes grises et des factures)

- Véhicules ;
- Moyens de communication (téléphone, fax, Internet, etc.).

2) Moyens techniques et matériels avec justificatifs de propriété

- La liste du matériel informatique et bureautique (ordinateur, imprimante, table traçante, scanner, logiciel, photocopieuses, etc.) présents au siège du B.E.T.
- Matériel topographique susceptible d'être utilisé au cours de l'opération.

Il sera nécessaire de fournir les factures et tout autre document attestant la propriété de ce matériel.

NB : La localisation dudit matériel doit être précisée étant entendu que des vérifications pourront être faites par le Maître d'Ouvrage en cas de besoin.

ii. L'autorisation de vérification des déclarations

Cette autorisation dûment signée du Directeur Général du BET ou le mandataire, devra permettre au responsable du FODECC de procéder à toute vérification jugée nécessaire, pour s'assurer de l'existence du matériel énoncé dans le dossier de candidature, et de l'exactitude des informations relatives aux références présentées auprès des Maîtres d'Ouvrages concernés.

Pour le matériel à acquérir, la vérification se fera après l'attribution éventuelle du marché auprès du BET concerné.

6. Critères d'évaluation

1. Etre un Bureau d'Etudes Techniques ou un groupement de Bureaux d'Etudes Techniques.
2. Justifier des capacités administratives et techniques requises et notamment :
 - présenter un dossier administratif conforme;
 - disposer du matériel et du personnel compatibles avec les prestations à réaliser ;
 - justifier une bonne expérience dans les projets de maîtrise d'œuvre en bâtiment.

7. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires sur le présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt peuvent être obtenus tous les jours et heures ouvrables au secrétariat de l'Administrateur du FODECC sis au quartier Bastos, boulevard Jean Paul II, téléphone 222 21 88 23

8. Evaluation et publication des resultats

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes:

- **1^{ère} étape:** vérification de la conformité du dossier administratif;
- **2^{ème} étape:** évaluation des offres techniques;
- **3^{ème} étape:** vérification des offres financières.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants:

1. Critères éliminatoire

a. Pièces administratives

- a) dossier administratif incomplet ou non conforme ;
- b) pièce falsifiée ou non-authentique.

b. Offre technique

- a) Dossier incomplet ou pièces non-conformes;
- b) fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés;
- c) non-existence dans l'offre technique de la rubrique "organisation, méthodologie et planning";
- d) référence du Bureau d'Etudes Techniques;
- e) absence du matériel topographique et géotechnique du BET ;

c. Offre financière

- a) offre financière incomplète;
- b) pièces non-conformes;
- c) omission dans l'offre financière d'un bordereau de prix unitaires;
- d) absence du devis estimatif et quantitatif.

2. Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des 87 points ci-dessous:

- présentation sur 02 points;
- le personnel sur 30 points;
- le matériel sur 30 points;
- la méthodologie sur 15 points;
- les références du BET sur 5 points;
- la capacité financière du BET sur 5 points.

NB: *Seuls les candidats qui auront totalisé, à l'issue de l'évaluation, une note technique au moins égale à soixante-et-un (61) points sur quatre-vingt-sept (87), seront jugés techniquement qualifiés et admis à l'analyse financière.*

L'avis d'Appel d'Offres restreint à lancer à la suite de cette sollicitation à manifestation d'intérêt tiendra lieu de résultat de la pré-qualification.

NB: *Tout dossier comportant des fausses déclarations sera purement et simplement rejeté par la commission compétente à tout moment pendant la procédure.*

PUBLICATION DES RESULTATS:

Les BET ou groupement de BET retenus à l'issue de cette évaluation seront consultés pour l'appel d'offres national restreint relatif à la réalisation des prestations susmentionnées, conformément à l'article 12 alinéa 6 du Décret N°2004/275 portant Code des Marchés Publics du Cameroun.

YAOUNDE le 27 Septembre 2016

Le *MINISTRE*

MBARGA ATANGANA Luc Magloire

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

SOLLICITATION NOTICE FOR THE EXPRESSION OF INTEREST NO 006/ASMI/FEICOM/DG OF 14 SEPT 2016 ON THE PRE-QUALIFICATION OF ENGINEERING AND DESIGN CONSULTANCIES, TECHNICAL RESEARCH OFFICES AND/OR GROUPING OF ENGINEERING FIRMS FOR THE SUPERVISION OF THE CONSTRUCTION WORKS OF A WATER SUPPLY NETWORK OF WAZA TOWN

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Within the framework of the development of infrastructures in border or disaster hit Councils, the Special Council Support Fund for Mutual Assistance (FEICOM) in Yaounde, on the instruction of the Minister of Territorial Administration and Decentralization, hereby launches an Open National Invitation to tender for the construction of a water supply network in the town of WAZA, Logone and Chari Division, Far-North Region.

Therefore, in order to compile a restricted list of Engineering and Design Consultancies and/or Groupings of Engineering and Design Consultancies to participate in the Restricted National Invitation to tender relating to the Supervision of the the said works is hereby launched for Engineering and Design Consultancies and/or Groupings of Engineering and Design Constancies desiring to provide the services.

2. Objet

This Solicitation Notice for the Expression of Interest has for purpose the pre-selecting of Engineering and Design Consultancies and/or Groupings of Engineering and Design Constancies for the technical supervision of the construction works of a water supply network in WAZA town.

3. Consistance des prestations

The services to realize shah concern the technical supervision of the construction works of a water supply network comprising boreholes equipped with electrical pumps, a water tank of 100m³, a distribution network comprising 30 standpipes, as described in the Special Technical Specifications (CCTP) contained in the Tender Document. Particularly:

- Mission 1 DET : Directing the Execution of the Contract of works
- Mission 2 CCR : Controlling the Compliance of the Realizations ;
- Mission 3 AOR : Attendance in Acceptance Operations.

4. Participation et origine

This Solicitation Notice for the Expression of Interest is intended for Firms or Engineering and Design Consultancies specialized in the field of Rural Engineering and Civil Engineering, regularly registered, regular with fiscal and administrative obligations and showing proof of enough technical, financial and operational capacities in the field concerned.

The Firms or Consultancies interested by this Solicitation Notice for the Expression of Interest should furnish all the information indicating their qualifications and references in similar services, as well as the appropriate documents attesting their experience in the field

5. Financement

This service shall be funded by the special reserve intended for border or disaster hit Councils, lodged in. FEICOM.

6. Remises des offres

Documents drafted in English and/or French in seven (07) copies including one (01) original and six (06) copies labelled as such shall reach sealed having neither stamp, nor indication on the bidder and should reach the Contracts and Procurement of the Mobilization of Financial Resources, Accounting and Assets Management Department, situated at the Head Office of FEICOM, Mimboman latest on 14 OCT 2016 at **13:00 p.m prompt**, local time, or through the post by registered letter with receipt of acknowledgement, against a receipt and should be labelled:

SOLICITATION NOTICE FOR THE EXPRESSION OF INTEREST No 006/ASMI/FEICOM/DG/2016 OF 14 SEPT 2016 FOR THE TECHNICAL SUPERVISION OF THE CONSTRUCTION WORKS OF A WATER SUPPLY NETWORK IN WAZA TOWN, LOGONE AND CHARI DIVISION, FAR-NORTH REGION.

Documents reaching after the date and submission deadlines shall be inadmissible.

7. Composition du dossier

Candidates should furnish the following documents, presented in two (02) envelopes, drafted in English or in French:

The first said to be « Enveloppe A », shall be labelled « Administrative Documents ». It shall be stamped and shall contain the following documents:

- a. A letter of interest duly signed and stamped;
- b. An attestation of fiscal non-indebtedness, issued by the Divisional Taxpayer's Office in the place of operation of the bidder ;
- c. A valid copy of business licence for the 2016 financial year;
- d. A valid copy of taxpayer's card;
- e. The location plan initialed by the competent services;
- f. The attestation of location initialed by the competent services;
- g. An attestation of solvency, issued by the Registrar of the Court of First Instance of the domicile of the candidate ;
- h. An attestation for submission, issued by National Social Insurance Fund, certifying the payment of social contributions ;
- i. An attestation of banking domiciliation, issued by an authorized bank by the Ministry of Finance;
- j. An attestation of non-exclusion from Public Contracts, issued by the Public Contracts Regulatory Board;
- k. A grouping agreement if the need arises.

In the case of a grouping, each member of the grouping should present a complete administrative document, in the exception of documents a) and i) presented by the legal representative of the grouping.

All the administrative listed above should, under the pain of rejection, be produced in original versions or certified true copies dating not more than three (03) months, Documents with fiscal impact should be legalized by the issuing tax services.

Any incomplete or non compliant administrative document shall lead to the rejection of the candidacy of the bidder.

The second envelope, said to be « Enveloppe B », shall be labelled « Technical Bids», It shall be stamped and shall contain, especially documents relating to skills, general references of bidders.

Documents contained in this envelope shall be in the following order:

- a. A form on the presentation of the candidate ;
- b. References of the candidate in similar services realized previously;
- c. The list of the key officials and the support staff, with their CVs dated and signed, as well as certified true copies of

their highest certificates.

d. A statement on the understanding of the mission, purpose of this Solicitation Notice for Expression of Interest, with the timing chart for the execution of works.

e. The list of the technical, logistics or material means, with proof of their ownership.

8. Critères d'évaluation

The technical document shall be evaluated on 100 points, on the basis of the following criteria:

- General presentation of the bid..... 05 points ;
- References proving execution of similar services..... 20 points ;
- Understanding of the mission and presentation of methodology, timing chart and the organization of work
..... 20 points
- Logistical and material means..... 20 points ;
- Qualification and experience of staff..... 35 points.

Only candidates having scored a total of at least equal to seventy (70) points on one hundred (100), shall be shortlisted to participate in the National Restricted Invitation to tender.

9. Renseignements Complémentaires

Further information may be obtained during working hours in the Service in charge of Contracts of FEICOM upon the publication of this Notice,

10. Evaluation et publication des resultats

The Engineering or Design Consultancies (BET) and/or Grouping of BET shortlisted at the end of this evaluation shall be called to submit to the National Restricted Invitation to tender in accordance with article 12, paragraph 6 of decree No.2004/275 of 24 September 2004 on the Code of Public Contracts in Cameroon.

YAOUNDE le 14 Septembre 2016

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

AKOA Camille Philippe

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

SOLICITATION NOTICE FOR THE EXPRESSION OF INTEREST N°007 /ASMI/FEICOM/DG/2016 OF 04 OCT 2016 FOR THE PRE-QUALIFICATION OF ARCHITECTS' OFFICES, ENGINEERING FIRMS AND/OR GROUPING OF ENGINEERING FIRMS FOR THE FULL SUPERVISION OF THE CONSTRUCTION WORKS OF THE INTER-COUNCIL CIVIL ENGINEERING AND WATER EQUIPMENT POOL.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Context

The General Manager of the Special Council Support Fund for Mutuel Assistance (FEICOM) hereby launches a solicitation notice for the expression of interest to architects' offices in grouping with Engineering Firms desiring to take part in the pre-qualification for the realization of full supervision services on the construction works on the inter-council civil engineering and water equipment pools.

2. Subject of the invitation to tender

This Notice for the Expression of Interest has as purpose the pre-selection of architects' offices in grouping with engineering firms to take part in a Restricted National Invitation to tender related to a full supervision of the construction works of inter-council civil engineering and water equipment pools (laying out, constructing sheds, workshops, etc.) in the following localities

- **KOUMOU II** (MFOU Sub-division, **MEFOU & AFAMBA** Division, **CENTRE** Region) ;
- **MANDJOU** (MANDJOU Sub-division, **LOM & DJEREM** Division, **EST** Region) ;
- **TIKO** (TIKO Sub-division, **FAKO** Division, **SOUTH-WEST** Region) ;
- **KOUTABA** (**KOUTABA** Sub-division, **NOUN** Division, **WEST** Region) ;
- **SALAK** (**MAROUA 1** Sub-division, **DIAMARE** Division, **FAR-NORTH** Region),

3. Nature of services

The architects' office or grouping selected at the end of Restricted National Invitation to tender to be launched shall provide the services relating to the following missions :

Firrn phase

Mission 1 APD: Final designs (architectural plans, topographic studies, geotechnical studies, structural studies and various design notes, detailed technical specifications, cost estimates and bill of quantifies, etc.)

Mission 2 POE : Detailed engineering of structures (description of structures, detailed plans of structures, environmental friendly construction process, final costs, etc.)

Mission 3 DCE Consultation Document of Companies and presence in the award of the Contract of Works,

Conditional phase :

Mission 4 EXE : Examining compliance of detailed engineering of structures (PEO) especially, verifying and initialing execution studies carried out by the contractors;

Mission 5 DET : Directing Execution of Works

Mission 6 OPC :Schedulement, Piloting and Coordinating of project

Mission 7 AOR:Presence in partial, provisional final acceptance operations.

4. Participation and origin

This Solicitation Notice for the Expression of Interest is intended for Architects' Offices in grouping with Engineering Firms specialized in the field of construction and public works, regularly registered, in order with their fiscal and administrative obligations and showing proof enough technical, financial and operational capacity in the field concerned.

To this end, Architects' Offices and Engineering Firms interested in this Solicitation Notice for the Expression of Interest shold produce all information indicating their qualifications and references in similar services, as well as appropriate documents attesting their experience in this field.

At the end of the pre-qualification phase, five (05) offices or groupings having obtained a technical score of at least 75 points on 100, shall be shortlisted for subsequent.

5. Financing

This service shall be funded by the Budget of FEICOM, 2016 financial year and subsequent.

6. Submission of bids

Documents drafted in English and/or in French in three (03) copies including one (01) original and two (02) copies labelled as such shall be put in a sealed envelope not having neither stamp, nor indication on the bidder and should reach the Contracts and Procurement Service of the Mobilization of Financial Resources, Accounting and Assets Management Department, situated in the Head Office of FE1COM at Mimboman, latest on 04 NOV 2016 at 13 :00 p.m, prompt , local time, either by post in registered letter with acknowledgement of receipt, on presentation of a receipt and should be labelled:

SOLICITATION NOTICE FOR THE EXPRESSION OF INTEREST No.007/ASMI/FEICOM/DG/2016 OF 04 OCT 2016

FOR THE PRE-QUALIFICATION OF ARCHITECTS' OFFICES, ENGINEERING FIRMS OR GROUPING OF FIRMS, WITHIN THE FRAMEWORK OF THE FULL SUPERVISION OF THE CONSTRUCTION WORKS OF THE INTER-COUNCIL CIVIL ENGINEERING AND WATER EQUIPMENT POOL.

Documents reaching after the submission date and deadlines shall be inadmissible.

7. Composition of bid

Candidates should furnish the following documents, presented in two (02) envelopes, drafted in English or in French:

The first envelope said to be « Envelope A », shall be labelled « Administrative Documents », It shall be stamped and shall contain the following documents:

a, a letter of interest of the candidate duly signed and stamped;

1. an attestation of fiscal non-indebtedness, issued by the Medium-Sized Taxpayers' Office of the place of practice of the bidder;
2. a valid copy of the business permit for the 2016 financial year;
3. a valid copy of the taxpayer's card;
4. a location plan signed by the competent services ;
5. an attestation of location signed by the competent services;
6. an attestation of non-bankruptcy, issued by the Registrar of the Court of First instance of the place of residence of the candidate ;
7. an attestation for submission, issued by the National Social Insurance Fund, certifying payment of social contributions ;
8. an attestation of banking domiciliation, issued by a bank recognized by the Ministry of Finance;
9. an attestation of non-exclusion from Public Contracts, issued by the Public Contracts Regulatory Board;
10. a grouping agreement if need be.

In the case of grouping, each member of the grouping shall present a complete administrative, in the2

exception of documents a) and i) presented by the legal representative of the grouping.

All the administrative documents listed herein above should, under the pain of rejection, be produced in original version or in certified true copies dating not more than three (03) months. Documents with fiscal impact should be legalized by the issuing services of taxation.

Any incomplete Administrative document or non-compliant shall lead to the rejection of candidacy,

The second envelope said to be « Envelope B », shall be labelled « Technical Bids ». It shall be stamped and shall contain especially, document relating to skills, general references of bidders.

Documents contained in this envelope shall be in the following order:

1. a form on the presentation of the candidate ;
2. references of the candidate for similar services previously realized;
3. the list of the main officials and support staff, accompanied by their CVs dated and signed, as well as the certified true copies of their highest certificates. Each consultant having an order should absolutely attach their attestation of registration to this order,
4. a presentation on the understanding of the, involved this Solicitation Notice for the Expression of Interest, accompanied with the execution schedule of works.
5. The list of technical, logistical or equipment means, accompanied with proof of their ownership.

8. Evaluation criteria

The technical documents shall be evaluated 100 points, on the basis of the following criteria:

Evaluation criteria	Repartition	Points	
		Number	Sub? Total
Reference of Companies	Experience in intellectual services (number of projects monitored): 2 pts / project	10	30
	Specific experience in terms of projects of similar complexity (et least R+1) 2 pts / project	10	
	Specific experiences in sheds in metal structures and in maintenance workshops	10	

	600		
	MC.>=1 billion.....		30/30
	MC>=cumulative amount.		
Material and logistical means	At least three utility vehicles (present copies registration certificates)	05	10
	Office furniture, computer equipment, appropriate softwares	05	
Skills and capacities of the staff presented by the company	Adequate specific training for Consultants in terms of the mission (5 pts / Consultants)	10	45
	Matching references of Consultants with the missions (5 pts / Consultants)	10	
	Certified true copy of certificates by a competent authority: 2pts/ Consultant + CV signed by Consultant	15	
	Quality of technical support staff (CV adequate to the mission 2.5 pts/ CV/ Support consultant)	10	
Presentation of file	Compliance with the order of appearance of evaluation criteria	6	15
	Insertion of content	6	
	General presentation of bid	3	
Total			100

Only candidates having made a total, at the end of the evaluation, a technical score of at least equal to seventy-five (75) points on one hundred (100), shall be selected to participate in the Restricted National Invitation to tender.

9. Complementary information

Further information may be obtained during working hours from the Service in charge of Contracts in FEICOM upon the publication of this notice.

10. Evaluation and publication of results

The Architects' Offices and/or Grouping of Firms selected at the end of this evaluation shall be called upon to submit to the Restricted National Invitation to tender in accordance with article 12, paragraph 6 of decree No.2004/275 of 24 September 2004 on the Code of Public Contracts in Cameroon.

YAOUNDE le 4 Octobre 2016

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

AKOA Camille Philippe

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

**AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N°007/ASMIIFEICOM/DGI2016 DU 04 OCT 2016
POUR LA PRÉ-QUALIFICATION DES CABINETS D'ARCHITECTURES, BUREAUX D'ETUDES ET FOU
GROUPEMENT DE CABINETS I BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES ET D'INGÉNIERIE, DANS LE CADRE
DE LA MAÎTRISE D'OEUVRE COMPLÈTE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES PARCS
INTERCOMMUNAUX D'ENGINS DE GÉNIE CIVIL ET D'HYDRAULIQUE**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Le Directeur Général du Fonds Spécial d'Équipement et d'Intervention Intercommunal (FEICOM) lance un Avis de sollicitation à manifestation d'intérêt à l'intention des cabinets d'architecture en groupement avec des Bureaux d'Études Techniques qui désirent participer à la pré-qualification pour la réalisation des prestations de maîtrise d'œuvre complète des travaux de construction des parcs intercommunaux d'engins de génie civil et d'hydraulique.

2. Objet

Le présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt a pour objet la présélection des cabinets d'architecture en groupement avec des Bureaux d'Études Techniques devant participer à l'Appel d'Offres National Restreint relatif à la maîtrise d'œuvre complète des travaux de construction des parcs intercommunaux d'engins de génie civil et d'hydraulique (aménagement, construction hangars ateliers, etc.) dans les localités suivantes :

- **KOUMOU II** (Arrondissement de **MFOU**, Département de la **MEFOU & AFAMBA**, Région du **CENTRE**) ;
- **MANDJOU** (Arrondissement de **MANDJOU**, Département du **LOM & DJEREM**, Région de l'**EST**) ;
- **TIKO** (Arrondissement de **TIKO**, Département du **FAKO**, Région du **SUD-OUEST**) ;
- **KOUTABA** (Arrondissement de **KOUTABA**, Département du **NOUN**, Région de l'**OUEST**) ;
- **SALAK** (Arrondissement de **MAROUA 1er**, Département du **DIAMARE**, Région de l'**EXTRÊME-NORD**).

3. Consistance des prestations

Le Cabinet ou le groupement retenu à l'issue de l'Appel d'Offres National Restreint à lancer devra fournir les prestations liées aux missions suivantes :

Tranche ferme :

Mission 1 APD : Etudes d'Avant-projet Détaillé (plans architecturaux études topographiques, études géotechniques, étude de structure et divers notes de calcul, spécification technique détaillée, devis estimatif et quantitatif, etc.)

Mission 2 POE : Projet d'Exécution des Ouvrages (description des ouvrages, plans détaillés des ouvrages, procédés de construction respectueux de l'environnement, coûts finaux, etc.)

Mission 3 DCE : Dossier de Consultation des Entreprises et assistance à la passation des Marchés des Travaux.

Tranche conditionnelle :

Mission 4 EXE : Examen de la conformité au Projet d'Exécution des Ouvrages (PEO) notamment, vérification et visa des études d'exécution faites par les entrepreneurs ;

Mission 5 DET Direction de l'Exécution des Travaux

Mission 6 OPC Ordonnancement, Pilotage et Coordination du chantier

Mission 7 AOR Assistance aux opérations de réceptions partielle, provisoire et définitives,

4. Participation et origine

Le présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt s'adresse aux cabinets d'architecture en groupement avec des Bureaux d'Etudes Techniques spécialisés dans le domaine des bâtiments et travaux publics, régulièrement immatriculés, en règle avec leurs obligations fiscales et administratives et justifiants d'une capacité technique, financière et opérationnelle suffisante dans le domaine concerné.

À cet effet, les Cabinets ou bureaux d'Études intéressés par cet Avis de Sollicitation à Manifestation d'intérêt doivent fournir toutes les informations indiquant leurs qualifications et références dans Les prestations analogues, ainsi que les documents appropriés attestant leur expérience dans ce domaine.

A l'issue de la phase de pré qualification, cinq (05) cabinets ou groupements ayant obtenu une note technique d'au moins 75 points sur 100, seront retenus pour la suite de la procédure.

5. Financement

Cette prestation sera financée par le Budget du FEICOM, exercice 2016 et suivants.

6. Remises des offres

Les dossiers rédigés en français et/ou en anglais en cinq (05) exemplaires dont un (01) original et quatre (04) copies marqués comme tels seront mis sous pli fermé ne comportant ni cachet, ni indication sur le soumissionnaire et devront parvenir au Service des Marchés et Approvisionnements de la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Comptabilité et du Patrimoine, sise à la Direction Générale du FEICOM Mimboman au plus tard le **04 NOV 2016 à 13 heures précises**, heure locale, soit par poste en recommandé avec accusé de réception contre récépissé et devra porter la mention :

AVIS DE SOLLICITATION À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°007/ASMI/FEICOM/DG/2016 DU 04 OCT 2016

pour la pré-qualification des Cabinets d'Architectures, Bureaux d'Études et /ou Groupement de Cabinets / Bureaux d'Études techniques et d'ingénierie, dans le cadre de la Maîtrise d'oeuvre complète des Travaux de construction des parcs intercommunaux d'engins de génie civil et d'hydraulique.

Les dossiers parvenus après la date et heure limites de dépôt ne seront pas reçues.

7. Composition du dossier

Les candidats devront fournir les pièces ci-après, présentées en deux (02) enveloppes, rédigées en français ou en anglais

La première enveloppe dite « Enveloppe A », portera la mention « Pièces Administratives ». Elle sera cachetée et contiendra les documents suivant :

1. une lettre de motivation du candidat dûment signée et timbrée ;
2. une attestation de non-redevance fiscale, délivrée par le centre divisionnaire des impôts du lieu d'exercice du soumissionnaire ;
3. une copie de la patente valide pour l'exercice 2016 ;
4. une copie de la carte de contribuable en cours de validité ;
5. le plan de localisation visé par les services compétents ;
6. l'attestation de localisation visée par les services compétents ;
7. une attestation de non faillite, délivrée par le Greffe du Tribunal de Première Instance du domicile du candidat ;
8. une attestation pour soumission, délivrée par la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale, certifiant le versement des cotisations sociales ;
9. une attestation de domiciliation bancaire, délivrée par une banque agréée du Ministère des finances ;
10. une attestation de non exclusion des Marchés Publics, délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
11. un accord de groupement le cas échéant.

En cas de groupement chaque membre du groupement doit présenter un dossier administratif complet, à l'exception des pièces a) et i) présentées par le mandataire du groupement.

Toutes les pièces administratives listées ci-dessus devront, sous peine de rejet, être produites en version originale ou en photocopies certifiées conformes datant de moins de trois (03) mois. Les pièces à incidences fiscales devront être légalisées par les services des impôts émetteurs.

Tout dossier Administratif incomplet ou non conforme entraînera le rejet de la candidature.

La deuxième enveloppe, dite « Enveloppe B », portera la mention « Offres Techniques ». Elle sera cachetée et contiendra notamment les documents relatifs à la compétence, aux références générales des soumissionnaires.

Les pièces contenues dans cette enveloppe seront dans l'ordre ci-après

1. Une fiche de présentation du candidat ;
2. Les références du candidat pour les prestations similaires réalisées antérieurement ;
3. La liste des principaux responsables et du personnel d'appui, assortie de leurs CV datés et signés, ainsi que les copies certifiées conformes de leurs diplômes les plus élevés. Chaque expert disposant d'un ordre national devra impérativement joindre son attestation d'inscription à cet ordre.
4. Un exposé sur la compréhension de la mission, objet du présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt, assorti du chronogramme d'exécution des travaux.
5. La liste des moyens techniques, logistiques ou matériels, assortie de la justification de leur propriété.

8. Critères d'évaluation

Le dossier technique sera évalué sur 100 points, sur la base des critères ci-après

Critère d'évaluation	Répartition	Points	
		Nbre	Sous Total
Référence de l'Entreprise	Expérience dans les prestations intellectuelles (nombre de projet suivis): 2 pts / projet	10	30
	Expérience spécifique par rapport aux projets de complexité similaire (au moins R+1) 2 pts / projet	10	
	Expériences spécifiques dans les hangars en structure métallique et en atelier de maintenance	10	
	600 MC >= 1 milliard 30/30 MC=montant cumulé.		
Moyens matériels et logistiques	Trois véhicules utilitaires au moins (présenter copies cartes grises)	05	10
	Mobiliers de bureaux, matériels informatiques, logiciels appropriés	05	
Compétence et Capacité du Personnel présenté par	Formation spécifique adéquate des Experts par rapport à la mission (5 pts / Expert)	10	45

Seuls les candidats qui auront totalisé, à l'issue de l'évaluation une note technique au moins égale à soixante-quinze (75) points sur cent (100), seront retenus pour participer à l'Appel d'offres National Restreint.

9. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service en charge des Marchés du FEICOM dès publication du présent avis.

10. Evaluation et publication des resultats

Les BET et/ou Groupements de BET retenus à l'issue de cette évaluation seront invités à soumissionner à l'Appel d'Offres National Restreint conformément à l'article 12 alinéa 6 du décret N°20041275 du 24 septembre 2004 portant code des Marchés Publics au Cameroun.

YAOUNDE le 4 Octobre 2016

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

AKOA Camille Philippe

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

**AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERÊT N° 006/ASMI/FEICOM/DG DU 14 SEPT 2016
PORTANT PRE-QUALIFICATION DE BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES, DE CABINETS D'ETUDES
TECHNIQUES ET/OU DE GROUPEMENTS DE BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES POUR LA MAITRISE
D'OEUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU RESEAU D'ADDUCTION D'EAU POTABLE DE LA
VILLE DE WAZA**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Dans le cadre du développement des infrastructures dans les Communes frontalières ou sinistrés, le Fonds Spécial d'Équipement et d'Intervention Intercommunale (FEICOM) à Yaoundé, sur instruction du Ministre de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la construction d'un réseau d'adduction d'eau potable dans la ville de WAZA, département du Logone et Chari, Région de l'extrême-Nord.

Ainsi, dans le but de constituer une liste restreinte de Bureaux d'Études Techniques et/ou Groupements de Bureaux d'Études Techniques devant participer à l'Appel d'Offres National Restreint relatif à la Maîtrise d'oeuvre desdits travaux, un Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt est tancé à l'intention des Bureaux d'Études Techniques et/ou Groupements de Bureaux d'Études Techniques désireux de fournir cette prestation.

2. Objet

Le présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt a pour objet la présélection de Bureaux d'Études Techniques ou de Cabinets d'Études Techniques et/ou Groupements de Bureaux d'Études techniques pour la maîtrise d'oeuvre technique des travaux de construction d'un réseau d'adduction d'eau potable dans la ville de WAZA.

3. Consistance des prestations

Les prestations à réaliser portent sur la maîtrise d'oeuvre technique des travaux de construction d'un réseau d'adduction d'eau potable constitué de forage équipés de pompe électrique, d'un château d'eau de 100m³, d'un réseau de distribution comportant 30 bornes fontaines, telles que décrites dans le CCTP contenu dans le Dossier d'Appel d'Offres. Notamment :

- Mission 1 DET : Direction de l'Exécution des Contrats de Travaux;
- Mission 2 CCR Contrôle de la Conformité des Réalisations ;
- Mission 3 AOR : Assistance aux Opérations de Réception

4. Participation et origine

Le présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt s'adresse aux Cabinets ou Bureaux d'Études spécialisés dans le domaine des travaux de Génie Rural et de Génie Civil, régulièrement immatriculés, en règle avec leurs obligations fiscales et administratives et justifiants d'une capacité technique, financière et opérationnelle suffisante dans le domaine concerné.

Les Cabinets ou bureaux d'Études intéressés par cet Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt doivent fournir toutes les informations indiquant leurs qualifications et références dans les prestations analogues, ainsi que les documents appropriés attestant leur expérience dans ce domaine.

5. Financement

Cette prestation sera financée par la réserve spéciale destinée aux Communes frontalières ou sinistrées, logée au FEICOM.

6. Remises des offres

Les dossiers rédigés en français et/ou en anglais en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels seront mis sous pli fermé ne comportant ni cachet, ni indication sur le soumissionnaire et devront parvenir au Service des Marchés et Approvisionnements de la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Comptabilité et du Patrimoine, sise la Direction Générale du FEICOM Mimboman au plus tard le 14 OCT 2016 à **13 heures précises**, heure locale, soit par poste en recommandé avec accusé de réception, contre récépissé et devra porter la mention:

AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERÊT N° 006/ASMI/FEICOM/DG DU 14 SEPT 2016

**POUR LA MAITRISE D'OEUVRE TECHNIQUE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU RESEAU D'ADDUCTION
D'EAU POTABLE DE LA VILLE DE WAZA**

Les dossiers parvenus après la date et heure limites de dépôt ne seront pas reçues.

7. Composition du dossier

Les candidats devront fournir les pièces ci-après, présentées en deux (02) enveloppes, rédigées en français ou en anglais :

La première enveloppe dite « Enveloppe A », portera la mention « Pièces Administratives ». Elle sera cachetée et contiendra les documents suivant :

- a. une lettre de motivation du candidat dûment signée et timbrée ;
- b. une attestation de non-redevance fiscale, délivrée par le centre divisionnaire des impôts du lieu d'exercice du soumissionnaire ;
- c. une copie de la patente valide pour l'exercice 2016 ;
- d. une copie de la carte de contribuable en cours de validité ;
- e. le plan de localisation visé par les services compétents ;
- f. l'attestation de localisation visée par les services compétents ;
- g. une attestation de non faillite, délivrée par le Greffe du Tribunal de Première Instance du domicile du candidat ;
- h. une attestation pour soumission, délivrée par la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale, certifiant le versement des cotisations sociales ;
- i. une attestation de domiciliation bancaire, délivrée par une banque agréée du Ministère des finances ;
- j. une attestation de non exclusion des Marchés Publics, délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- k. un accord de groupement le cas échéant.

En cas de groupement chaque membre du groupement doit présenter un dossier administratif complet, à l'exception des pièces a) et i) présentées par le mandataire du groupement.

Toutes les pièces administratives listées ci-dessus devront, sous peine de rejet, être produites en version originale ou en photocopies certifiées conformes datant de moins de trois (03) mois. Les pièces à incidences fiscales devront être légalisées par les services des impôts émetteurs,

Tout dossier Administratif incomplet ou non conforme entraînera le rejet de la candidature,

La deuxième enveloppe, dite « Enveloppe B », portera la mention « Offres Techniques ». Elle sera cachetée et contiendra notamment les documents relatifs à la compétence, aux références générales des soumissionnaires.

Les pièces contenues dans cette enveloppe seront dans l'ordre ci-après :

- a. Une fiche de présentation du candidat ;
- b. Les références du candidat pour ses prestations similaires réalisées antérieurement ;

- c. La liste des principaux responsables et du personnel d'appui, assortie de leurs CV datés et signés, ainsi que les copies certifiées conformes de leurs diplômes les plus élevés,

- d. Un exposé sur la compréhension de la mission, objet du présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt, assorti du chronogramme d'exécution des travaux.

- e. La liste des moyens techniques, logistiques ou matériels, assortie de la justification de leur propriété.

8. Critères d'évaluation

Le dossier technique sera évalué sur 100 points, sur le base des critères ci-après :

- Présentation générale de l'offre..... 05 points ;
- Références justifiées des prestations similaires 20 points
- Compréhension de la mission et présentation de la méthodologie, du chronogramme et de l'organisation du travail 20 points ;
- Moyens logistiques et matériels..... 20 points ;
- Qualification et expérience du personnel..... 35 points.

Seuls les candidats qui auront totalisé, à l'issue de l'évaluation une note technique au moins égale à soixante-dix (70) points sur cent (100), seront retenus pour participer à l'Appel d'offres National Restreint.

9. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service en charge des Marchés du FEICOM dès publication du présent avis.

10. Evaluation et publication des resultats

Les BET et/ou Groupements de BET retenus à l'issue de cette évaluation seront invités à soumissionner à l'Appel d'Offres National Restreint conformément à l'article 12 alinéa 6 du décret N°20041275 du 24 septembre 2004 portant code des Marchés Publics au Cameroun.

YAOUNDE le 14 Septembre 2016

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

AKOA Camille Philippe

PORT AUTONOME DE DOUALA

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 014/ANMI/PAD/DG/2016 POUR L'ACCOMPAGNEMENT DU PORT AUTONOME DE DOUALA DANS LA MIGRATION DE SON SYSTEME DE MANAGEMENT DE LA QUALITE DE LA VERSION 2008 A LA VERSION 2015 DE LA NORME ISO 9001 FINANCEMENT : BUDGET PAD-EXERCICE 2016

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

POUR L'ACCOMPAGNEMENT DU PORT AUTONOME DE DOUALA DANS LA MIGRATION DE SON SYSTEME DE MANAGEMENT DE LA QUALITE DE LA VERSION 2008 A LA VERSION 2015 DE LA NORME ISO 9001

2. Objet

Le Directeur Général du Port Autonome de Douala (PAD) lance un appel à manifestation d'intérêt pour la l'accompagnement du PAD dans la Migration de son Système de Management de la Qualité de la Norme ISO 9001 Version 2008 à la Norme ISO 9001 Version 2015.

Le corollaire de cette migration sera l'obtention de la certification 1SO 9001 Version 2015.

CONSISTANCE

3. Consistance des prestations

Les prestations. objet de la présente mission consisteront à

Faire à une analyse complète du Système de Management de la Qualité existant ;

Elaborer un plan d'action de migration

Accompagner le PAD dans la mise en oeuvre du plan d'action ;

- Préparer l'entreprise à la certification à la Norme ISO 9001 version 2015

4. Participation et origine

Cet appel à manifestation d'intérêt est ouvert à tous les cabinets nationaux et internationaux spécialisés dans l'accompagnement et le conseil des entreprises

5. Financement

BUDGET PAD-EXERCICE 2017

6. Remises des offres

Les dossiers de candidature rédigés en français ou en anglais seront remis en cinq (05) exemplaires dont un (01) original et quatre (04) copies marqués comme tels sous pli fermé et comportant deux enveloppes distinctes, au secrétariat de la Direction du Contrôle de Gestion et de l'Audit du Port Autonome de Douala au plus tard le 11/11/2016 à 15h30, heure locale et devront porter la mention;

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

N° 014/ANMI/PAD/DG/2016 POUR L'ACCOMPAGNEMENT DU PORT AUTONOME DE DOUALA DANS LA MIGRATION DE SON SYSTEME DE MANAGEMENT DE LA QUALITE DE LA VERSION 2008 A LA VERSION 2015 DE LA NORME ISO 9001

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

7. Composition du dossier

Le dossier de candidature doit être constitué d'un dossier administratif et d'un dossier technique.

a) Dossier Administratif

Le dossier administratif doit être constitué des pièces suivantes sous peine de rejet :

- La déclaration d'intention de soumission, timbrée au taux en vigueur pour les soumissionnaires ;
- Une attestation de non exclusion des marchés publics ;
- Une photocopie légalisée de la patente de l'exercice en cours;
- Un certificat d'imposition ;
- Une attestation et un plan de localisation ;
- Le bilan de deux dernières années 2014 et 2015.

Ces pièces doivent être des originaux ou des copies certifiées conforme datant de moins de 3 mois.

b) Dossier Technique

Le dossier technique doit indiquer les informations suivantes :

- La présentation du Cabinet ainsi que les domaines d'actions et interventions ;
- Les références d'au moins deux (02) marchés de nature et de complexité similaires au cours des deux (02) dernières années avec à l'appui les PV de réception définitive ou les attestations de bonne fin ;
- Les références du Cabinet dans les prestations similaire ;
- Les CV et les copies certifiées des diplômes ainsi que les attestations de disponibilité du personnel de la mission ;

8. Critères d'évaluation



Les dossiers reçus seront évalués selon les critères ci-après:

N°	CRITERES	POINTS MAX
	1- Présentation du dossier	
	10 points	
	- Dossier complet : 2 points	
	- Bonne lisibilité des documents: 4 points	
	- Mise en forme et sommaire : 4 points	
1	2- Références du cabinet du prestataire	
	- Etre un cabinet certifié ISO 9001 version 2008 ou 2015: 10 points	
	- Nombre de références du cabinet dans des missions d'accompagnement à la certification ISO 9001 : (Attestations de référence exigées) : Note maximale : 10 points	30 points
	* 1 point par attestation présentée (Maximum 10 références seront prises en considération).	
	- Nombre de références dans l'accompagnement à la certification ISO 9001 des entreprises du secteur portuaire au cours des 2 dernières années (Attestations de référence exigées) . Note maximale : 10points	
	* Aucune référence • 0 point	
	* Avoir une référence • 3 points.	
	* Avoir 2 références • 7 points	
	* Avoir au moins 3 références • 10 points	

2 Qualifications et compétences du personnel ayant **en charge l'exécution**

60 points

de la mission :

Nombre de consultants proposés pour la réalisation de la mission : **Note maximale : 10 points**

- Moins de 2 : 2 point
- 2 : 6 points
- Au moins 3 : 10 points

> Qualification des membres d'équipe de la mission (CV et copie des

diplômes exigés)... **Note maximale : 20 points**

- **Formation académique : Note maximale : 7 points.**

- Moins de bac : 1 point

- Niveau bac : 3 points

- Au moins bac + 2 : 7 points

- **Formation professionnelle : Note maximale : 5 points.**

- Avoir une formation à la norme ISO 9001 (attestation de fin de

formation à présenter) : 5 points.

- **Expérience professionnelle : Note maximale : 8 points.**

- Moins de 2 ans en conseils et accompagnement : 0 point

- Entre 2 et 5 ans en conseils et accompagnement : 5 points

- Plus de 5 ans : 8 points

9. Renseignements Complémentaires

Les candidats intéressés peuvent obtenir des renseignements complémentaires au Département Qualité-Direction du Contrôle de Gestion et de l'Audit sis dans l'enceinte de la Direction Technique du PAD.

10. Evaluation et publication des résultats

Les consultants à l'issue de cette évaluation seront invités à soumissionner à l'Appel d'Offre International Restreint conformément à l'article 12 alinéa 6 du Décret N°2004/275 du 24 Septembre 2004 portant code des Marchés Public au Cameroun.

DOUALA le 4 Octobre 2016

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT

MOUKOKO NJOH Charles Michaux

MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL

N°011/AMI/MINADER/SAPEP/CN/CPM APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET D'ETUDES EN VUE D'AUDITER LES COMPTES DU PROGRAMME D'AMELIORATION DE LA PRODUCTIVITE AGRICOLE DES PETITS EXPLOITANTS EN AFRIQUE SUB-SAHARIENNE (CAMEROUN) PROGRAMME D'AMELIORATION DE LA PRODUCTIVITE AGRICOLE DES PETITS EXPLOITANTS EN AFRIQUE SUB-SAHARIENNE (APAPE/SAPEP-CAMEROUN) SECTEUR : SÉCURITÉ ALIMENTAIRE SERVICES DE CONSULTANT MODE DE FINANCEMENT : PRÊT BIDN° DU FINANCEMENT : 2-CM0067

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Le Gouvernement du Cameroun a reçu un financement de la Banque Islamique de Développement afin de couvrir le coût du Programme d'Amélioration de la Productivité Agricole des Petits Exploitants en Afrique Sub-saharienne au Cameroun, et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées pour financer des services d'un consultant dont le mandat est d'auditer les comptes du Programme.

2. Objet

Le Coordonnateur National du SAPEP-Cameroun invite les Cabinets, les Bureaux d'études et les Consultants éligibles à présenter leur candidature en vue de fournir les services sollicités. Les Cabinets, les Bureaux d'études et les Consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de compétences adéquates parmi leur personnel, etc.).

1. L'expérience dans les domaines ou tâches ci-après sera considérée comme une exigence minimale pour la mission :

- a) Vérifier que tous les fonds reçus par le Projet ont été utilisés, comptabilisés et classés en conformité avec les accords de financement applicables;
- b) Toutes les transactions liées au Projet sont reflétées dans l'EFP (Etats Financiers du Projet) préparé conformément aux Principes de comptabilité généralement admis;
- c) Les acquisitions de biens, travaux et services financés ont été réalisées conformément à l'accord de financement applicable;
- d) Une copie de tous les justificatifs, enregistrements et comptes a été conservée pour l'ensemble du projet. Des liens clairs existent entre les livres comptables et les rapports soumis à la Banque ;
- e) L'éligibilité des dépenses dont le remboursement par la Banque Islamique de Développement a été demandé par le moyen des états de dépenses soumis pour réapprovisionnement. Ceci s'ajoute à la vérification de la réalité de ces dépenses ;
- f) Les fonds extérieurs ont été utilisés conformément aux stipulations des accords de financement applicables en accordant une attention particulière au principe d'économie et d'efficacité, et exclusivement aux fins pour lesquelles ils ont été fournis ;
- g) Les fonds de contrepartie ont été fournis et utilisés en conformité avec les accords de financement applicables et exclusivement aux fins pour lesquelles ils ont été fournis ; Etc.

3. Remises des offres

Le Coordonnateur National du SAPEP, invite les Consultants Individuels (CI) intéressés à fournir les services ci-dessus décrits à soumettre leurs offres. Chaque offre rédigée en français ou en anglais en cinq **(05)** exemplaires (un **(1)** original et quatre **(04)** copies marquées comme telles), sous pli fermé sera envoyée à la Coordination Nationale du Programme d'Amélioration de la Productivité Agricole des Petits Exploitants (SAPEP) sis à Yaoundé, Nkolbisson, BP 2123 Yaoundé, **Tél : (237) 222 222 170** au plus tard **le 10 Novembre 2016 à 12 heures précises** et doit porter la mention suivante :

« A l'attention de Monsieur le Coordonnateur National du SAPEP-Cameroun » AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° _____/AMI/MINADER/SG/DEPC/CP/SAPEP/CN/CPM/10/2016 en vue du recrutement d'un Consultant, Cabinet ou Bureau d'études chargé de l'Audit des Comptes du Programme APAPE/SAPEP-CAMEROUN
« À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

4. Critères d'évaluation

- Critères de qualification

- Etre un cabinet d'expertise comptable installé au Cameroun et ayant une expérience dans le domaine de l'audit comptable et financier ;
- Justifier des capacités techniques, administratives et financières requises, notamment présenter un dossier administratif conforme (voir liste ci-après).

- Dossier de candidature

a) Pièces administratives :

Elles comprendront les documents ci-après :

- La patente de l'exercice en cours de validité (copie certifiée conforme signée par les services compétents des impôts) ;
- La carte de contribuable en cours de validité (copie certifiée conforme signée par les services compétents des impôts) ;
- Une attestation de non faillite délivrée par les Greffes du Tribunal de Première Instance du domicile du soumissionnaire (original) ;
- Une attestation de soumission pour CNPS (original).

b) Pièces Techniques

Elles comprendront les documents ci-après :

- La liste du personnel clé (*Chaque candidat devra fournir la liste définissant le personnel clé à mettre en place pour l'accomplissement de la mission ci-dessus définie, accompagnée du curriculum vitae de chaque expert daté et signé. La définition des affectations pour chaque expert.*)
- La liste du personnel fixe qualifiée (*minimum Bac+3*) et employé sans interruption depuis un an au moins.
- Les références professionnelles du candidat (*copies claires et lisibles*).
- L'organigramme complet du cabinet/bureau d'étude

5. Renseignements Complémentaires

Les Cabinets d'études intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessus aux heures d'ouverture de bureaux suivantes au siège du SAPEP-Cameroun sis à la Direction Générale de l'IRAD (7h30 à 15h30, heure locale).

BP : 2123 Yaoundé, Tél : (00237) 222 222 170/ 696 954 350/ 676 455 675

Email : infos@apape-sapep.org / sapepcameroun@yahoo.fr

6. Evaluation et publication des resultats

La mission d'audit produira principalement :

(i) **Le Rapport d'Audit** qui devra comprendre de manière explicite une opinion professionnelle concernant (i) le fait que les états financiers du projet donnent une image sincère et fidèle de la situation du Projet, (ii) l'éligibilité au financement par la Banque des dépenses du Projet remboursées sur la base des états de dépenses et leur représentation dans les EFP. L'auditeur devra tenir compte des informations légales et obligatoires applicables et des exigences comptables stipulées dans l'Accord de Financement, et exprimer dans le rapport toute dérogation et l'impact de telle dérogation sur l'EFP.

(ii) **La Lettre d'observations et de recommandations** qui devra indiquer tout élément significatif de l'audit relatif à la comptabilité et au contrôle, tel qu'identifié durant la revue des mécanismes de contrôle interne en lien avec les risques inhérents. La lettre, ainsi que les réponses de la direction et les recommandations pour remédier à la situation et aux insuffisances, devra être remise à l'Unité de Gestion du Projet (UGP) le moment venu. En annexe à la lettre d'observations et de recommandations, l'auditeur indiquera dans quelles mesures les recommandations formulées lors du précédent exercice ont été prises en compte par l'Unité de Gestion du Projet (UGP).

PROFIL ET QUALIFICATION DE L'AUDITEUR

Les Cabinets et les Bureaux d'Etudes éligibles peuvent se porter candidats sous la forme d'une association, validée par un accord entre les partenaires de l'association, indiquant clairement le type d'association, c'est-à-dire un groupement d'entreprise, une forme intermédiaire d'association ou une intention de sous-traitance.

La sélection se fera en conformité avec les procédures stipulées dans les Directives pour l'Utilisation des Consultants dans le cadre de projets financés par la Banque Islamique de Développement (édition courante).

YAOUNDE le 4 Octobre 2016

Le COORDONNATEUR NATIONAL

TARCISIUS Dr NYOBE

LABORATOIRE NATIONAL VÉTÉRINAIRE

COMMUNIQUE N°008 /C/LANAVET/CIPM/2016 PORTANT PUBLICATION D'ATTRIBUTION DE LETTRE-COMMANDE SUITE À L'APPEL D'OFFRES N° 006/AONO/LANAVET/CIPM/2016 DU AOÛT 2016 POUR L'ACQUISITION D'UN PICK-UP ET D'UN CAMION BENNELOT 1 : UN PICK-UP 4X4 DOUBLE CABINE

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général du LANAVET, Maître d'ouvrage, communique :

Par Décision N°16-0033/D/LANAVET/CIPM/2016 du 03 Octobre, l'entreprise-ci après désignée a été retenue comme adjudicataire de l'appel d'offres relatif à la consultation sus-cité :

N° de l'appel d'offres	Objet de l'appel d'offres	Adjudicataire	Montant TTC	Délai d'exécution
006/AONO/LANA-VET/CIPM/2016 du 1 ^{er} août 2016	Acquisition d'un pick-up et d'une camionnette frigorifique ; Lot 1 : un pick-up 4x4 double	Cameroon Motors Industries (CAMI) BP : 1217 Douala Cameroun Tél. : 233 39 80 56 222 27 12 98 (Garoua) Email: cami@cfao.com	30 000 000 francs CFA	Un mois (à compter de la date de notification de l'ordre de service)

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué au LANAVET pour l'établissement du projet de lettre-commande y afférent.

Les soumissionnaires qui ne sont pas retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine, dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, leurs offres seront détruites.

GAROUA le 3 Octobre 2016

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

ABDOULKADIRI SOULEY

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

COMMUNIQUE N° D13-441/C/MINSANTE/CAB/CNLS/2016 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N°D13-356/DC/MINSANTE/CNLS/CSPM-CNLS/2016 DU 21 JUILLET 2016 RELATIVE À L'ACQUISITION DU MATÉRIEL INFORMATIQUE ET BUREAUTIQUE POUR LE COMITÉ NATIONAL DE LUTTE CONTRE LE SIDA (CNLS).

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre de la Santé Publique, Maître d'Ouvrage communique :

Le soumissionnaire dont le nom suit est déclaré attributaire de la Demande de Cotation susvisée :

Nom du soumissionnaire	Montant HT (FCFA)	Montant TTC (FCFA)
ETS LA GRACE B.P : 20 323 Yaoundé Tél.: 699 15 94 09	16 725 000	19 944 563

DELAI DE LIVRAISON: 30 JOURS

Ledit soumissionnaire est par conséquent prié de bien vouloir prendre attache avec la Section Passation des Marchés du Groupe Technique Central du Comité National de Lutte contre le Sida (GTC/CNLS) pour l'établissement du projet de Lettre-Commande correspondant. Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer sous quinzaine au Secrétariat de la Commission Spéciale de Passation des Marchés auprès du Comité National de Lutte contre le Sida retirer leurs offres. Passé ce délai, les offres seront détruites, conformément à la réglementation en vigueur.

YAOUNDE le 28 Septembre 2016

Le **MINISTRE**

MAMA FOU DA André

CAISSE NATIONALE DE PRÉVOYANCE SOCIALE

COMMUNIQUE N°80/16/DG/CNPS DU 04 OCTOBRE 2016 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 19/16/AONO/CIPM/DG/CNPS DU 31 AOUT 2016 RELATIF AUX TRAVAUX DE SÉCURISATION DU SITE DE L'INCINÉRATEUR DU CENTRE HOSPITALIER D'ESSOS (CHE) À YAOUNDÉ, EN PROCÉDURE D'URGENCE

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA CNPS COMMUNIQUE :

L'Appel d'Offres National Ouvert n° 19/16/AONO/CIPM/DG/CNPS du 31 août 2016 relatif aux travaux de sécurisation du site de l'incinérateur du Centre Hospitalier d'Essos, en procédure d'urgence est déclaré infructueux, aucune entreprise n'ayant soumissionné ledit Appel d'Offres.

YAOUNDE le 31 Aout 2016

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

MEKULU MVONDO AKAME Noël Alain Olivier

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

COMMUNIQUE N° D13-440/C/MINSANTE/CAB/CNLS/2016 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N°D13-358/DC/MINSANTE/CNLS/CSPM-CNLS/2016 DU 21 JUILLET 2016 RELATIVE L'ACQUISITION DU MATÉRIEL DE LA CHAÎNE DE FROID POUR RENDRE FONCTIONNEL LES POOLS DE PRÉLÈVEMENT DES ÉCHANTILLONS DE PLASMA CONGELÉS DE LA CHARGE VIRALE.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre de la Santé Publique, Maître d'Ouvrage communique :

Le soumissionnaire dont le nom suit est déclaré attributaire de la Demande de Cotation susvisée :

Nom du soumissionnaire	Montant HT (FCFA)	Montant TTC (FCFA)
ETS ELECTRA B.P : 8 557 Yaoundé Tél.: 698 51 36 56	11 926 800	14 221 755

1. DELAI DE LIVRAISON: 30 JOURS

Ledit soumissionnaire est par conséquent prié de bien vouloir prendre attache avec la Section Passation des Marchés du Groupe Technique Central du Comité National de Lutte contre le Sida (GTC/CNLS) pour l'établissement du projet de Lettre-Commande correspondant.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer sous quinzaine au Secrétariat de la Commission Spéciale de Passation des Marchés auprès du Comité National de Lutte contre le Sida retirer leurs offres. Passé ce délai, les offres seront détruites, conformément à la réglementation en vigueur.

YAOUNDE le 28 Septembre 2016

Le **MINISTRE**

MAMA FOU DA André

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°79/A0NR/CUD/CIPM/2016 DU 31 AOÛT 2016 POUR LES TRAVAUX SOMMAIRES D'AMENAGEMENT DES ESPACES D'EMBARQUEMENT FINANCEMENT : BUDGET CUD — EXERCICE 2016

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala (CUD), Autorité Contractante, communique :

L'Etablissement **SERAYIM** est retenu pour la réalisation des prestations de l'appel d'offres susmentionné pour un montant Toutes Taxes Comprises de **quatre vingt neuf millions huit cent soixante douze mille sept cent vingt un (89 872 721) Francs CFA** et un délai de **six (06) mois**.

Le Gérant dudit Etablissement est invité à se présenter d'urgence et au plus tard dans les **sept (07) jours** qui suivent la diffusion du présent communiqué sous peine d'annulation, à la Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 279, rue Victoria, Hôtel de Ville de Douala à Bonanjo, pour l'établissement du contrat correspondant.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus à l'issue de l'évaluation, sont priés de passer retirer leurs soumissions sous quinzaine, dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites

La présente publication tient lieu de "Main Levée" des cautions de Soumission pour les offres non retenues.

DOUALA le 5 Octobre 2016

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°79/A0NR/CUD/CIPM/2016 DU 31 AOÛT 2016 POUR LES TRAVAUX SOMMAIRES D'AMENAGEMENT DES ESPACES D'EMBARQUEMENT FINANCEMENT : BUDGET CUD — EXERCICE 2016

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala (CUD), Autorité Contractante, communique :

L'Etablissement **SERAYIM** est retenu pour la réalisation des prestations de l'appel d'offres susmentionné pour un montant Toutes Taxes Comprises de **quatre vingt neuf millions huit cent soixante douze mille sept cent vingt un (89 872 721) Francs CFA** et un délai de **six (06) mois**.

Le Gérant dudit Etablissement est invité à se présenter d'urgence et au plus tard dans les **sept (07) jours** qui suivent la diffusion du présent communiqué sous peine d'annulation, à la Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 279, rue Victoria, Hôtel de Ville de Douala à Bonanjo, pour l'établissement du contrat correspondant.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus à l'issue de l'évaluation, sont priés de passer retirer leurs soumissions sous quinzaine, dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

La présente publication tient lieu de "Main Levée" des cautions de Soumission pour les offres non retenues.

DOUALA le 5 Octobre 2016

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

CAISSE NATIONALE DE PRÉVOYANCE SOCIALE

COMMUNIQUE N°79/16/DG/CNPS DU 04 OCTOBRE 2016 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 14/16/AONO/CIPM/DG/CNPS DU 05 AOUT 2016 POUR LA RÉFECTION GÉNÉRALE DES PEINTURES DE CERTAINS BÂTIMENTS ABRITANT LES SERVICES DE LA CAISSE NATIONALE DE PRÉVOYANCE SOCIALE EN QUATRE (04) LOTS INDÉPENDANTS, EN PROCÉDURE D'URGENCE

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA CNPS COMMUNIQUE :

Les résultats de l'Appel d'Offres National Ouvert n° 14/16/AONO/CIPM/DG/CNPS du 05 août 2016 pour la réfection générale des peintures de certains bâtiments abritant les services de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale en quatre (04) lots indépendants, en procédure d'urgence, se présentent ainsi qu'il suit :

Lot	Attributaire	Montant	
		HT	TTC
1	SOCACAM Sarl B.P 15011 Yaoundé	12 047 578	14 366 737
2		17 456 400	20 816 757
3		28 342 500	33 798 431
4		29 955 789	35 722 278

Délai d'exécution : 3 mois

Ledit attributaire est par conséquent invité à bien vouloir se présenter dès diffusion du présent communiqué au Service des Marchés sis au 9^{ème} étage, porte 903 de l'immeuble-siège de la CNPS à la place de l'indépendance, pour les formalités de notification d'attribution des Marchés considérés.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine. Passé ce délai, celles-ci seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de la caution de soumission des soumissionnaires non retenus.

YAOUNDE le 4 Octobre 2016

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MEKULU MVONDO AKAME Noël Alain Olivier

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL RESTREINT N°78/A0NR/CUD/CIPM/2016 DU 31 AOÛT 2016 POUR LES TRAVAUX DE PARACHEVEMENT DE LA STABILISATION DE L'EBOULEMENT DE L'UNIVERSITE DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET CUD — EXERCICE 2016

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala (CUD), Autorité Contractante, communique :

L'entreprise **SCI CHRIST BUILDING** est retenue pour la réalisation des prestations de l'appel d'offres susmentionné pour un montant Toutes Taxes Comprises de **neuf cent quarante huit millions sept cent quatre vingt treize mille trois cent vingt quatre (948 793 324) Francs CFA** et un délai de dix **(10) mois**.

Le Directeur Général de ladite société est invité à se présenter d'urgence et au plus tard dans les **sept (07) jours** qui suivent la diffusion du présent communiqué sous peine d'annulation, à la Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 279, rue Victoria, Hôtel de Ville de Douala à Bonanjo, pour l'établissement du contrat correspondant.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus à l'issue de l'évaluation, sont priés de passer retirer leurs soumissions sous quinzaine, dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

La présente publication tient lieu de "Main Levée" des cautions de Soumission pour les offres non retenues.

DOUALA le 5 Octobre 2016

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

LABORATOIRE NATIONAL VÉTÉRINAIRE

COMMUNIQUE N°009 /C/LANAVET/CIPM/2016 PORTANT PUBLICATION D'ATTRIBUTION DE LETTRE-COMMANDE SUITE À L'APPEL D'OFFRES N° 006/AONO/LANAVET/CIPM/2016 DU AOÛT 2016 POUR L'ACQUISITION D'UN PICK-UP ET D'UN CAMION BENNELOT 2 : CAMION BENNE

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général du LANAVET, Maître d'ouvrage, communique :
 Par Décision N°016-034/D/LANAVET/CIPM/2016 du 03 octobre 2016, l'entreprise ci- après désignée a été retenue comme adjudicataire de l'appel d'offres relatif à laconsultation sus-citée :

N° de l'appel d'offres	Objet de l'appel d'offres	Adjudicataire	Montant TTC	Délai d'exécution
006/AONO/LANA-VET/CIPM/2016 du 1 ^{er} août 2016	Acquisition d'un pick-up et d'une camionnette frigorifique ; Lot 2 : un pick-up 4x4 double	CFAO EQUIPMENT BP : 4080 Douala Tél. : 233 42 64 10 Agence de Ngaoundéré : 699 68 15 95	69 999 750 francs CFA	90 jours (à compter de la date de notification de l'ordre de service)

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué au LANAVET pour l'établissement du projet de lettre-commande y afférent.

Les soumissionnaires qui ne sont pas retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine, dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, leurs offres seront détruites.

le 3 Octobre 2016

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

ABDOULKADIRI SOULEY

LABORATOIRE NATIONAL VÉTÉRINAIRE

COMMUNIQUE N°010 /C/LANAVET/CIPM/2016 PORTANT PUBLICATION D'ATTRIBUTION DE LETTRE-COMMANDE SUITE À L'APPEL D'OFFRES N°007/DC/LANAVET/CIPM/2016 DU 9 AOÛT 2016 EN VUE DE LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DE GROUPES FROID ET DE PORTES ISOTHERMES AU LANAVET

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général du LANAVET, Maître d'ouvrage, communique :
Par Décision N°16-035/D/LANAVET/CIPM/2016 du 03 octobre 2016, l'entreprise ci- après désignée a été retenue comme adjudicataire de l'appel d'offres relatif à la consultation sus-citée :

N°de l'avis de d'appel d'offres	Objet de la consultation	Adjudicataire	Montant TTC	Délai de livraison
007/DC/LANAVET/CIP M/2016 du 9 août 2016	Fourniture et installation de groupes froid et de portes isothermes	NATURE Sarl BP 11563 Douala Tél.: 699910122	21 000 000 francs CFA	60 jours

le 3 Octobre 2016

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

ABDOULKADIRI SOULEY

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°021/DC/CUD/CIPM/2016 DU 06 SEPTEMBRE 2016 POUR L'ACHAT DE MATERIEL INFORMATIQUE A LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET CUD - EXERCICE 2016

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala (CUD), Autorité Contractante, communique :

Les Etablissements **FALKO** sont retenus pour la réalisation des prestations de l'appel d'offres susmentionné pour les montants et délais suivants :

N° LOTS	ADJUDICATAIRE MONTANT FINAL (TTC F CFA)	DELAJ D'EXECUTION
01	ETS FALKO 19 902 825	30 JOURS
02	9 897 750	30 JOURS

Le Gérant desdits Etablissements est invité à se présenter d'urgence et au plus tard dans les **sept (07) jours** qui suivent la diffusion du présent communiqué sous peine d'annulation, à la Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 279, rue Victoria, Hôtel de Ville de Douala à Bonanjo, pour l'établissement du contrat correspondant.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus à l'issue de l'évaluation, sont priés de passer retirer leurs soumissions sous quinzaine, dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

La présente publication tient lieu de "Main Levée" des cautions de Soumission pour les offres non retenues.

DOUALA le 5 Octobre 2016

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

CAISSE NATIONALE DE PRÉVOYANCE SOCIALE

DECISION N° 1289/16/DG/CNPS DU 04 OCTOBRE 2016 PORTANT ATTRIBUTION DES MARCHÉS ISSUS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 14/16/AONO/ CIPM/DG/CNPS DU 05 AOÛT 2016 POUR LA RÉFECTION GÉNÉRALE DES PEINTURES DE CERTAINS BÂTIMENTS ABRITANT LES SERVICES DE LA CAISSE NATIONALE DE PRÉVOYANCE SOCIALE EN QUATRE (04) LOTS INDÉPENDANTS, EN PROCÉDURE D'URGENCE

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA CAISSE NATIONALE DE PREVOYANCE SOCIALE

- VU le Décret n°2004/275 du 24 septembre 2004
portant Code des Marchés Publics ;
- VU le Décret n°99/235 du 04 octobre 1999 portant
nomination du Directeur Général Adjoint de la
Caisse Nationale de Prévoyance Sociale ;
- VU le Décret n°2008/129 du 07 avril 2008
portant nomination du Directeur Général de
la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale ;
- VU le Décret n°2012/074 du 08 mars 2012
portant création, organisation et fonctionnement des
Commissions de Passation des Marchés Publics ;
- VU le Décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant
organisation du Ministère des Marchés Publics ;
- VU le Décret n°2013/271 du 05 août 2013 modifiant
et complétant certaines dispositions du Décret
N°2012/074 du 08 mars 2012 portant création,
organisation et fonctionnement des Commissions
de Passation des Marchés Publics ;

- VU l'Arrêté n°033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant
 en vigueur les Cahiers des Clauses Administratives
 Générales (CCAG) applicables aux Marchés Publics;
- VU la Circulaire n°0004/CAB/PM du 30 décembre 2005
 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
- VU la Circulaire n°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative
 à la passation et au contrôle de l'exécution des
 Marchés Publics ;
- VU l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert
 n° 14/16/AONO/CIPM/DG/CNPS du 05 août 2016;
- VU le procès-verbal des travaux de la Commission
 Interne de Passation des Marchés de la CNPS en
 sa session du 15 septembre 2016 ;

DECIDE :

Article 1^{er}.- L'entreprise SOCACAM Sarl BP 15011 Yaoundé

est déclarée adjudicataire des quatre (04) lots de

l'Appel d'Offres ci-dessus visé suivant tableau ci-après :

Lot	Attributaire	Montant	
		HT	TTC
1	SOCACAM Sarl B.P 15011 Yaoundé	12 047 578	14 366 737
2		17 456 400	20 816 757
3		28 342 500	33 798 431
4		29 955 789	35 722 278

Délai d'exécution : 3 mois

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et

publiée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 4 Octobre 2016

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

MEKULU MVONDO AKAME Noël Alain Olivier



LABORATOIRE NATIONAL DE GÉNIE CIVIL

DECISION N°000261/LABO/DG/DGA/DAAF/DRHLAJ/SMM DU 13/08/2016 LA PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°0005/A0NO/LABOGENIE/DG/CIPM/2016 DU 14/06/2016 POUR L'ACQUISITION DU MATÉRIEL POUR LE LABORATOIRE DE MÉTROLOGIE AU LABORATOIRE NATIONAL DE GÉNIE CIVIL (LABOGENIE)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL

1. Vu le décret n° 2007/299 du 12 Novembre 2007 portant transformation du Laboratoire National de Génie Civil (LABOGENIE) ;

Vu le décret n° 2007/300 du 12 Novembre 2007 portant Approbation des Statuts du Laboratoire National de Génie Civil (LABOGENIE) ;

Vu le décret n° 2008/392 du 18 novembre 2008 portant nomination du Directeur Général du Laboratoire National de Génie Civil (LABOGENIE) ;

Vu le décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le décret n° 2012/74 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des missions de Passation des marchés publics ;

Vu la circulaire N°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

Vu l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence

N°0005/A0NO/LABOGENIE/DG/CIPM/2016 du 14/06/2016 pour l'acquisition du Matériel pour le Laboratoire de

Métrieologie au Laboratoire National de Génie Civil (LABOGENIE) ;

Vu le Procès-verbal N°00023164-165 du 11 août 2016 de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du Laboratoire National de Génie Civil (LABOGENIE).

DECIDE

Article 1N: La Société MARANATHA Sari B.P 15562 Yaoundé, est adjudicataire de la Lettre-Commande relative à l'Appel d'Offres National Ouvert(AONO) en procédure d'urgence N°0005/AONO/LABOGENIE/DG/CIPM/2016 du 14/06/2016 pour l'acquisition du Matériel pour le Laboratoire de Métrieologie au LABOGENIE, pour un montant total toutes taxes comprises de F CFA 34 628 752 (trente quatre millions six cent vingt huit mille sept cent cinquante deux)TTC et un délai d'exécution de trois (03) mois.

Article 2 : Le Directeur de ladite société ou son mandataire est invité à se présenter à la Direction des Affaires Administratives et Financières, Sous-direction des Ressources Humaines, de la Logistique et des Affaires Juridiques du LABOGENIE, (Service du Matériel et des Marchés) sis au Rez-de-chaussée, porte R107 pour l'établissement -de la Lettre-Commande correspondante.

YAOUNDE le 13 Aout 2016

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NOUANGA PHILIPPE

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

DECISION N°54/D/CUD/SG/DIVMAP/2015 PORTANT ATTRIBUTION E L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT. N°39/AONO/CUDICIPM/2015 DU 25 JUIN 2015 POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUE POUR LA DEPPID A LA CUD

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala, Maître Zd'Ouvrage.

Vu la Constitution ;

Vu le Décret n° 87/1366 du 24 septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Douala

Vu le Décret n° 2009/ 055 du 06 février 2009 portant nomination de Monsieur NTONE NTONE Fritz Délégué

du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu le Décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des

Commissions des Marchés Publics modifié et complété par le Décret n° 2013/271 du 05 août 2013

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de

Régulation des Marchés Publics (et ses différents textes d'application) modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012

Vu l'Arrêté n° 005/A/MINMAPJSG/DAJ du 20 mars 2012 portant création des commissions internes de

passation des marchés auprès de certaines collectivités territoriales décentralisées ;

Vu la Circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution

des marchés publics ;

Vu le Dossier d'Appel d'Offres n°39/A0NO/CUD/CIPM/2015 du 25 juin 2015 relatif a l'acquisition du matériel informatique pour la DEPPID a la CUD

Vu Le rapport d'analyse y relatif du 29 juillet 2015 de la sous-commission d'analyse des Offres

Vu Le procès-verbal de la séance du 05 aout 2015 de la Commission Interne de Passation des Marché de la CUD;

Vu La proposition d'attribution N°53/ML/EG/CIPM/CUD/2015 du 05 aout 2015 ;

Vu la Publication de résultat de l'Avis d'Appel d'Offres n°39/A0NO/CUD/CIPM/2015 du 18 aout 2015 ;

DECIDE :

131' : 43 - Tél.: (237) 233 42 13 93 - Fax (237) 233 42 09 50 - N° Von • 8S 21 50 55

Article 1: the service providers whose names figure below are declared winner of the above mentioned invitation to tender, for the amount and deadline mentioned below,

N° LOT	winners	FINAL AMOUNT (IN FCFA TTC)	EXECUTION DEADLINE
02	POLYTECH CAMEROUN SARL	Thirty six million six hundred and twenty seven thousand six hundred and thirty seven	03 MONTHS
		(36 627 637)	<i>DOUALA le 5 Octobre 2016</i>
			<i>Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT</i>

Article 2: The bidders not retained are invited to come and withdraw their extra tenders within a maximum period of fifteen (15) days at the Public Contracts Division of the Douala City Council, situated at 279, Victoria Street, City hall, Bonanjo. After this deadline the tenders shall be destroyed.

Article 3: This decision cancels the bid bond for the said bidders.

Article 4: This decision shall be registered and published where ever necessary. /-

COMMUNE DE KOBDOMBO

**DECISION N°004/PALC-EMM-CSI-NGOMBO/D/16/CK/SG/CIPM DU 03 OCTOBRE 2016 PORTANT
ATTRIBUTION DE LETTRE-COMMANDE**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KOBDOMBO (AUTORITE CONTRACTANTE),

Chevalier du Mérite Camerounais.

- Vu** la Constitution,
- Vu** la Loi n°2004/017 du 22 Juillet 2004 d'Orientation de la Décentralisation;
- Vu** la Loi n°2004/018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ;
- Vu** Le décret 2004/275 du 24 Septembre 2004 portant Code des Marchés Publics;
- Vu** la Loi n°2009/011 du 10 Juillet 2009 portant régime financier des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
- Vu** le Décret n° 77/91 du 25 mars 1977 déterminant les pouvoirs de Tutelle sur les Communes, Syndicats de Communes, Etablissements Communaux, modifié par le décret N°90/1464 du 09 Novembre 1990;
- Vu** le Décret n° 77/203 du 29 Juin 1977 déterminant les Communes et leur ressort territorial;
- Vu** le Décret n° 95/02 du 24 avril 1995 portant création de la Commune rurale de Kobdombo ;
- Vu** le Décret n° 2012/074 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics;
- Vu** le Décret n° 2012/075 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N° 2001/048 du 23 Février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP;
- Vu** l'arrêté n° 022/CAB/PM du 02 Février 2011 fixant les modalités de recrutement des Consultants Individuels;
- Vu** l'Arrêté n° 00000327/A/M1NATD/DCTD du 18 Novembre 2013 constatant l'élection du Maire et Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 30 Septembre 2013 dans la Commune de KOBDOMBO, Département du Nyong et Mfoumou, Région du Centre;
- Vu** l'arrêté n° 00000099/A/MNMAP du 22 Mai 2015 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès de certaines Communes;
- Vu** la Décision n° 000430/CAB/MINMAF' du 12 Juillet 2016 portant désignation des Présidents de Commissions Internes de Passation des Marchés auprès de certaines Communes;
- Vu** la Décision n° 00000446/D/MINMAP/SG/DAJ du 20 Juillet 2016 constatant la composition des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès de certaines Communes;
- Vu** la Circulaire n°001/CAB/PR du 19 Juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics;
- Considérant le Dossier de Demande Cotation 004/DC/C-KOBD/CIPM/2016 du 29/08/2016 pour **L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE NGOMBO DANS L'ARRONDISSEMENT DE NYAKOKOMBO ; DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU ;**
- Vu** le Procès verbal de l'examen du rapport de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de KOBDOMBO;

Article 1er : L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE NGOMBO DANS L'ARRONDISSEMENT DE NYAKOKOMBO ; DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU est attribué à l'entreprise ci-après :

ENTREPRISE ADJUDICATAIRE				
N°	DEMANDE COTATION	NOM ET ADRESSE	MONTANT FINAL TTC. DE LA LETTRE COMMANDE EN F CFA	OBSERVATIONS
01	004/DC/C-KOBD/CIP111/2016 DU 30/08/2016	ETS LES 3 COLOMBES BP 18 YDE	8 000 000	RETENU

Article 2 : La présente décision sera communiquée partout où besoin sera.

KOBDOMBO le 3 Octobre 2016

Le MAIRE

ZE BIWOLE CAULIN

COMMUNE D'OBALA

DECISION N°007/C/COB/ CIPM/ 2016 DU 28 SEPT 2016 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE N°001/ DC/COB/CIPM/2016 DU TER SEPTEMBRE 2016 POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL DIDACTIQUE OU PAQUET MINIMUM A LA COMMUNE D'OBALA

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'OBALA,

Vu la constitution ;

Vu le décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de

l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le décret n° 2002/003 du 19 avril 2002 portant Code Général des Impôts ;

Vu le décret n° 2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal des marchés publics ;

Vu le décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant code des Marchés Publics et ses textes d'applications subséquents ;

Vu le décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;

Vu la circulaire n°004/CAB/PM du 30² décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu l'arrêté Présidentiel n° 033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur le cahier des clauses administratives générales, applicable aux Marchés Publics de travaux ;

Vu la circulaire n° 002 et n° 003/CAB/PMR du 31 janvier 2011 qui précisent les modalités de mutation économique des marchés publics;

Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le décret n° 2013/271 du 05 août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu la circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics;

Vu la circulaire n° 000000683/C/MINFI du 31 décembre 2014 portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des collectivités territoriales décentralisées et des autres organismes subventionnés pour l'exercice 2015 ;

Vu l'arrêté n° 231 du 27 juin 1955 portant création de la Commune d'Obala ; .

Vu l'arrêté n° 00000070/A/MINATD/DCTD du 01 novembre 2013 constatant l'élection du Maire Et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 30/09/2013 dans la Commune d'Obala ;

Vu l'arrêté N°007/A/M1NMAP/SG/DAJ du 24 mai 2013 portant création des Commissions internes de passation des marchés

Vu La décision N°0051/D/MINMAP du 19 février 2015 constatant à titre transitoire, la composition des Commissions internes de passation des marchés auprès de certaines Communes ;

Vu LA DEMANDE DE CONSULTATION N°001/ DC/COB/CIPM/2016 DU 1^{er} SEPTEMBRE 2016;

DECIDE:

Article 1er — Le soumissionnaire, (**LES ETS FOTAGIL, BP: 15165 Yaoundé, tél : 696 20 64 49**) est 'etenu pour la fourniture du matériel didactique ou paquet minimum a la Commune i'Obala pour un montant de TTC en **Francs CFA de 7 840 330 (sept millions huit cent quarante mille trois cent trente)**, et un **déla**i de **15 (quinze) jours calendaires**

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

OBALA le 28 Septembre 2016

Le MAIRE

EDIBA Simon Pierre

AGENCE DES NORMES ET DE LA QUALITÉ

DECISION N°000196/ANOR/DG/DAF/SDBM PORTANT RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/CPM-ANOR/2016 05 JUILLET 2016 POUR LA CONSTRUCTION D'UN LABORATOIRE NATIONAL DE REFERENCE EN METRILOGIE PHASE 3 : TRAVAUX DE FINITIONS-VOLET GENIE CIVIL.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE DES NORMES ET DE LA QUALITE,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N°92/007 du 14 Aout 1992 portant Code du Travail;

Vu la Loi N°96/11 du 05 Aout 1996 relative à la normalisation;

Vu la Loi n°99/016 du 22 décembre 1999 portant Statut général des établissements Publics et des entreprises du secteur

public et parapublic ;

Vu la Loi 2007/006 du 26 décembre 2007 portant régime financier de l'Etat modifiant l'Ordonnance n°062/OF du 07 février 1962, réglant le mode de présentation, des conditions d'exécution du budget de la République Fédérale du Cameroun, de ses recettes, de ses dépenses et de toutes les opérations s'y rattachant ;

Vu la Loi de finances n° 2015/019 du 21 décembre 2015, portant loi de finances de la république du Cameroun pour l'exercice 2016 ;

Vu le Décret n°77/41 du 03 février 1977, fixant les attributions et l'organisation des contrôles financiers ;

Vu le Décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°074/2012 de la 08/03/12 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2013/159 du 15 mai 2013, fixant Régime Particulier du Contrôle administratif des Finances Publiques ;

Vu le Décret n°2013/160 du 15 mai 2013, portant Règlement Général de la Comptabilité Publique ;

Vu le Décret n°271/2013 du 05/08/2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 074/2012 du 08/03/12

portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics

Vu le Décret N°2009/296 du 17 septembre 2009 portant création de l'Agence des Normes et de la Qualité ;

Vu le Décret n°2010/34 du 04 février 2010 portant nomination du Directeur Général et du Directeur Général Adjoint de l'Agence des Normes et de la Qualité (ANOR) ;

Vu la décision n°003/MINFI/CAB du 19 juillet 2016, portant nomination des responsables à titre intérimaire au Ministère des Finances ;

Vu la Circulaire n°004/CAB/PM du 30/12/2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu la circulaire n°000009091C/MINFI du 31 décembre 2015 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finance,

au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes subventionnés pour l'exercice 2016 ;

Considérant le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N°001/AONO/CIPM-ANOR/2016 du 05 juillet 2016 pOur les travaux de construction d'un Laboratoire National de Métrologie Phase 3 : Travaux de finitions-volet Génie Civil;

Considérant la correspondance n°10/2016/UANOR/CIPM du 22 septembre 2016 signée du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés de l'ANOR ;

Considérant les nécessités de service ;

DECIDE :

Article 1er: l'appel d'offres ouvert N°001/AONO/CIPM-ANOR/2016

DU 05/07/2016 pour les travaux de construction d'un Laboratoire National de Métrologie "Phase 3": travaux de finitions-volet Génie Civil", est déclaré infructueux.

Article 2: la présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera./.

YAOUNDE le 28 Septembre 2016

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BOOTO A NGON Charles

LABORATOIRE NATIONAL VÉTÉRINAIRE

COMMUNIQUE N°007/C/LANAVET/CIPM/2016 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE LA DEMANDE DE CONSULTATION N° 005/DC/L ANAVET/CIPM/2016 DU 28 JUILLET 2016 EN VUE DE L'ACQUISITION DE MILIEUX DE CULTURE ET DE PRODUITS CHIMIQUES.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général du LANAVET, Maître d'ouvrage, communique :
Le résultat de l'appel d'offres ci-dessus se présente ainsi qu'il suit :

Référence de l'appel d'offres	Adjudicataire	Montant TTC	Délai d'exécution
N°005/DC/LANAVET/CIPM/2016 du 28 juillet 2016 en vue d'acquisition de milieux de culture et de produits chimiques	INFRUCTUEUX	NEANT	NEANT

GAROUA le 3 Octobre 2016

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

ABDOULKADIRI SOULEY

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

DEMANDE DE COTATION N° 23/DC/CUD/CIPM/2016 DU 14 SEPTEMBRE 2016 RELATIF A L'ACQUISITION DE NOUVEAUX PLANTS POUR LA PEPINIÈRE MUNICIPALE DE BONAMOISSADI ADDITIF N° 01

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Participation et origine
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Cet avis de consultation est ouvert aux Entreprises et PME de droits camerounais spécialisées dans le domaine de l'agroforesterie en général et de la sylviculture en particulier</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Cet avis est ouvert aux entreprises et PME de droit camerounais exerçant dans</p> <p>l'agroforesterie, l'entretien ou l'aménagement des espaces verts ;</p>

DOUALA le 5 Octobre 2016

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

PUBLICITÉ

Service e-JDM
JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE
CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant
ou
Point Focal

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**): B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....



LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone/ Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 www.armp.cm



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !